

LE DEVOIR

Femmes autochtones et tradition



JUANA VASQUEZ a fait le trajet du Guatemala à Kahnawake pour la cinquième rencontre continentale des femmes autochtones des Amériques, qui se déroule ces jours-ci. Environ 200 participantes y discutent de la recherche du mieux-être par le retour à la tradition. Nos informations en page A 4.

Hôpitaux et PPP: trop tard pour reculer

Les appels de qualification ont été lancés

KATHLEEN LÉVESQUE

Le CHUM et son pendant anglophone, le CUSM, entrent dans la «phase de non-retour». Les deux futurs méga-hôpitaux franchissent ces jours-ci la première étape qui les conduira à un partenariat public-privé (PPP) pour leur construction et leur entretien sur une période de 35 ans.

Trois appels de qualification ont été lancés le 27 juin: pour le CHUM, le centre de recherche du

CHUM et le campus Glen du CUSM. L'exercice permettra de sélectionner trois candidats pour chacun des trois projets, lesquels pourront déposer une proposition l'hiver prochain. Lors de cette deuxième étape, un seul candidat sera choisi pour chaque projet.

Mais, entre-temps, les firmes tant québécoises qu'étrangères intéressées par ces projets gigantesques assisteront aujourd'hui et demain à des séances d'information. Elles auront ensuite jusqu'en

septembre pour présenter un dossier et ainsi se qualifier pour la conception, la construction, le financement et l'entretien à long terme d'un des trois projets.

Les capacités techniques des entreprises, leur solidité financière et leur expérience dans des projets d'envergure comparable serviront à sélectionner les trois consortiums. Les entreprises peuvent soumissionner pour les trois projets si elles le souhaitent.

Mais là s'arrêtent les informa-

tions que l'Agence des partenariats public-privé (PPP Québec) consent à donner. Malgré le discours public sur la transparence tenu par le p.-d. g. de PPP Québec, Pierre Lefebvre, ainsi que par la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, et son collègue de la Santé, Philippe Couillard, il est impossible d'obtenir certains détails de ce processus public à moins de payer 50 \$

VOIR PAGE A 8: HÔPITAUX

Rabaska: le BAPE est pris à partie

Le promoteur se défend de viser le marché américain du gaz

ISABELLE PORTER

Québec — Les opposants à Rabaska sur la Rive-Sud de Québec renouvellent leurs attaques contre le projet de terminal méthanier et s'en prennent maintenant à la crédibilité du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) qui vient de le recommander au gouvernement.

«Jamais dans le passé, pour un projet d'une telle ampleur et aussi controversé, une commission du BAPE n'aura exercé une analyse critique aussi diligente et complaisante. C'est ça qui nous a frappés», a dénoncé hier le militant Gaston Cadrin, du Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM) de Lévis. «On a eu un BAPE qui se lave les mains et laisse à d'autres les décisions importantes», de renchérir Jacques Lévassieur, de l'Association pour la protection de l'environnement de Lévis (APPEL).

Les opposants à Rabaska avaient convoqué la presse hier matin pour faire connaître leurs griefs à l'endroit du projet de terminal méthanier et de la commis-

sion du BAPE qui lui a donné le feu vert mercredi.

Ces groupes — la coalition Rabat-Joie de Beaumont, l'AQLPA qu'on connaît pour sa lutte contre les SLAPP, l'Association de l'Île d'Orléans contre le port méthanier, l'APPEL et le GIRAM — réclament une «mobilisation des forces environnementales du Québec», un moratoire sur l'autorisation de terminaux méthaniers et des rencontres d'urgence avec les ministres Line Beauchamp, Claude Béchard et Philippe Couillard.

Les opposants reprochent au rapport du BAPE son «ton complaisant» et ses «faiblesses argumentaires»

Ils reprochent notamment au rapport du BAPE son «ton complaisant» et ses «faiblesses argumentaires» en ce qui a trait à la justification économique et énergétique du projet.

Le gouvernement, disent-ils, aurait dû mandater la Régie de l'énergie afin qu'elle évalue la pertinence pour le Québec de se doter non pas d'un, mais de deux terminaux méthaniers, puisque le projet de Gros-Cacoua vient d'être approuvé par décret gouvernemental. Un troisième projet — celui de

VOIR PAGE A 8: RABASKA

ACTUALITÉS

Ottawa investit sept milliards pour défendre l'Arctique



LE DEVOIR



Des ustensiles compostables signés Nova Envirocom, une entreprise de Sherbrooke.

La table est mise pour les ustensiles compostables

Les jours de la vaisselle de plastique jetable sont comptés

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Il est arrivé à tout le monde, dans une cafétéria d'hôpital ou chez soi à la fin d'un petit souper de restauration rapide, de culpabiliser en jetant à la poubelle les restes du repas avec la vaisselle et les ustensiles de plastiques que peu de gens prennent la peine de laver et de placer dans le bac à recyclage.

Cette époque s'achève car Nova Envirocom, une petite société commerciale de Sherbrooke, a entrepris il y a quelques semaines de produire des ustensiles de plastique «compostables», qui s'ajoutent à la vaisselle elle aussi «compostable». En moins de huit semaines, vaisselle et ustensiles vont se transformer en terre arable, sans la moindre molécule toxique. Ce compost pourra aboutir dans un champ où la vaisselle servira, juste retour des choses, à faire pousser des tomates, du blé ou des brocolis!

Le plus fascinant de l'histoire, c'est qu'on peut réutiliser ces ustensiles et cette vaisselle si on prend la peine de les laver, y compris au lave-vaisselle. Si on les perd au cam-

ping, ils vont tout simplement se transformer en engrais naturel, en y mettant un peu plus de temps que dans un compost industriel, comme les municipalités en font pour réduire le volume des déchets voués à l'enfouissement.

Pierre Morency, le p.-d. g. de Nova Envirocom est un écologiste de la première heure. Dans les années 80, il a été un des premiers à alerter *Le Devoir* et d'autres médias nationaux sur l'importation croissante de déchets américains, une pratique aujourd'hui interdite. Il a été un des fondateurs des Amis de la Terre en Estrie et le premier président du Regroupement national des conseils régionaux en environnement (RNCRE).

Il sillonnait alors le Québec dans sa vieille Volkswagen pour donner des cours de compostage dans des «assemblées de cuisine» de 20 à 30 personnes. La soirée se soldait généralement par la vente d'une «palette» de composteurs domestiques. Aujourd'hui, sa firme conseille les municipalités et des entreprises en



Pierre Morency

VOIR PAGE A 8: USTENSILES

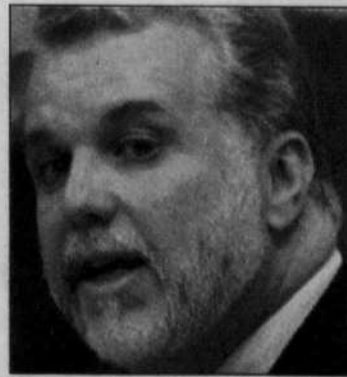
Protection de la jeunesse

Les familles élargies pourront se faire entendre, dit Couillard

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Les compteurs ont été officiellement remis à zéro hier pour tous les enfants qui sont sous la garde de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi qui vise à leur offrir un projet de vie permanent, et ce, le plus rapidement possible. Cette restriction temporelle, qui a fait l'objet de nombreuses critiques dans la dernière année, a toutefois été revue et corrigée ces dernières semaines afin de permettre à la famille élargie de se faire entendre, une promesse confirmée de vive voix hier par le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard.

Dans son rapport déposé le mois dernier, le groupe de travail sur le régime québécois de l'adoption avait invité le gouvernement à ménager une petite place à la famille élargie des enfants pris en charge par la DPJ, que ce soit les grands-parents, les oncles, les tantes ou encore les personnes qui sont significatives dans la vie de l'enfant, comme le parrain ou la marraine. Il semble que leur demande ait été entendue deux fois plutôt qu'une. Non seulement ces gens auront tous la faculté d'exercer une tutelle, mais ils seront aussi appuyés par un soutien financier jusqu'à l'existence, a confirmé hier Philippe Couillard lors d'un entretien téléphonique avec *Le Devoir*.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Philippe Couillard

Selon le ministre de la Santé et des Services sociaux, la nouvelle loi conserve l'idée que la «première et la meilleure option» demeure le retour en milieu familial naturel. «Malheureusement, ça n'est pas toujours possible, et on donc a ajouté des dimensions de souplesse importantes afin de stabiliser le trajet de ces enfants-là», explique-t-il. Concrètement, le principal changement apporté à la loi tient à la durée maximale du placement au terme duquel l'enfant devra se voir offrir un projet de vie permanent.

Auparavant, ces derniers pouvaient, au prix de séquences permanentes, être ballottés d'une famille à l'autre pendant des années. Désormais, le délai sera fixé à 12 mois pour les moins de deux ans, à 18 mois pour les deux à cinq ans,

VOIR PAGE A 8: COUILLARD

INDEX

- Annonces..... B 4
- Avis publics... B 5
- Décès..... B 4
- Météo..... B 6
- Mots croisés... B 6
- Sudoku..... B 4
- Télévision..... B 7



LES ACTUALITÉS

Avant le commencement, il y eut...

Les cosmologistes s'aventurent de l'autre côté du Big Bang

PIERRE LE HIR

Qu'existait-il avant qu'existe l'Univers? La physique, comme le sens commun, bute sur cette question métaphysique, aux accents presque théologiques. Celle d'un avant la création, d'une pré-origine, d'une antériorité au commencement.

Une nouvelle pièce vient d'être apportée au débat, avec la présentation, dans l'édition en ligne de *Nature Physics* du 1^{er} juillet, d'un travail théorique de l'Allemand Martin Bojowald, de l'Institut de physique et de géométrie gravitationnelles de l'Université de Pennsylvanie. Il conclut que, s'il est possible d'apprendre quelque chose de ce qu'il y avait avant le début de tout, nous ne pouvons en avoir qu'une compréhension incomplète. Que nous en sommes réduits, à jamais peut-être, aux affres de la spéculation.

Certes, grâce à la théorie de relativité générale d'Einstein, formulée en 1915 et décrivant l'évolution à grande échelle de notre Univers, ainsi qu'à la découverte par l'astronome américain Edwin Powell Hubble, dans les années 20, que cet Univers est en expansion, il est possible de regarder en arrière. De remonter le temps, jusqu'à l'hypothétique — mais admis par la plupart des scientifiques — événement fondateur, le Big Bang initial, voilà quelque 13,7 milliards d'années. Mais ce compte à rebours s'arrête à une infime fraction de seconde de la «déflagration» originelle: 10⁻⁴³ seconde exactement, quantité temporelle incompressible appelée temps de Planck.

L'Univers que nous connaissons, avec ses milliards de galaxies, était alors tout entier concentré dans un volume infinitésimal — 10 millions de milliards de milliards de fois plus petit qu'un atome —, d'une densité et d'une chaleur incommensurables. Au-delà, ou plutôt en deçà de cet état, les équations de la relativité générale d'Einstein, qui considèrent l'espace-temps comme un continuum, deviennent inopérantes. C'est alors la mécanique quantique qui impose ses lois: celle d'un monde physique qui, à l'échelle de l'infiniment petit, évolue de façon non pas continue mais «discrète», par bonds minuscules, et où règne l'indétermination, l'incertitude, qui veut, par exemple, qu'on ne puisse connaître à la fois la vitesse et la position d'une particule, ni, a fortiori, son évolution, future ou antérieure.

Pour franchir l'obstacle, certains physiciens ont ébauché un système combinant physique classique et mécanique quantique: la gravité quantique à boucles. Un de ses chefs de file, Abhay Ashtekar, directeur de l'Institut pennsylvanien où travaille Martin Bojowald, a ainsi bâti un modèle mathématique avec lequel il a réussi à traverser la barrière du Big Bang. À regarder de l'autre côté du miroir.

L'oubli cosmique

Qu'y a-t-il découvert? Dans un article publié, en



ARCHIVES AFP

2006, dans *Physical Review Letters*, il décrit l'existence, avant le Big Bang, d'un autre Univers physiquement semblable au nôtre, mais à l'évolution inversée. Au lieu d'être en expansion (de moins en moins dense, de plus en plus froid), il était au contraire en contraction (de plus en plus dense, de plus en plus chaud). Des forces gravitationnelles l'auraient fait se rétracter sur lui-même, jusqu'à ce qu'il atteigne un état où ces forces sont devenues répulsives. Il aurait alors «rebondi», pour donner naissance à l'Univers où nous vivons.

«Attention aux représentations trompeuses!», met toutefois en garde un autre tenant de la gravité quantique à boucles, Carlo Rovelli, du Centre de physique théorique de Luminy (université de Marseille): «Les notions d'avant et d'après deviennent incertaines quand on s'approche du Big Bang.» Il en veut pour image quelqu'un qui marcherait en ligne droite vers le nord et qui, ayant atteint le pôle, continuerait dans la même direction, mais ne progresserait pas pour autant plus au nord. «De l'autre côté du Big Bang, le temps va-t-il

en arrière ou en avant? Les deux Univers se succèdent-ils, ou sont-ils comme deux jumeaux partant dans deux directions différentes, sans qu'on puisse dire que l'un précède l'autre?», s'interroge Carlo Rovelli.

Plus qu'il n'éclaire sur l'Univers antérieur, le récent travail de Martin Bojowald incite lui aussi à la prudence. Selon son modèle, associant équations de la relativité générale et de la mécanique quantique, il est mathématiquement possible de remonter au-delà du Big Bang. Il est en revanche impossible d'en connaître toutes les caractéristiques. Tout simplement parce que le Big Bang agit comme un «mélangeur»: un état transitionnel au cours duquel sont irrémédiablement perdus certains aspects de l'Univers précédent. Ce que le chercheur baptise «Joubli cosmique».

Le scénario cyclique qui, de contraction en expansion, ferait se succéder, depuis la nuit des temps et pour l'éternité, des Univers identiques les uns aux autres, semble ainsi battu en brèche. «Deux Univers qui se suivent ne peuvent jamais être les mêmes», estime Martin Bojowald. Ce que paraît confirmer la cos-

mologie moderne, qui observe que l'expansion de l'Univers actuel s'accélère et, supputent la plupart des scientifiques, se poursuivra.

Faut-il alors désespérer de percer un jour l'écran du Big Bang? Gabriele Veneziano, professeur au Collège de France et chef de la division de physique théorique du CERN de Genève, ne le croit pas. Partisan d'une autre approche de la gravité quantique, la théorie des cordes, il observe que celle-ci est compatible avec l'hypothèse d'un Univers antérieur s'étant rétracté sur lui-même avant de rebondir vers le nôtre. De cet autre monde, pense-t-il, doivent persister des traces, dans le spectre du rayonnement fossile hérité des âges brûlants du cosmos. Des indices que les détecteurs d'ondes gravitationnelles, comme l'instrument franco-italien Virgo, permettront peut-être, un jour, de faire parler. A moins de considérer, avec certains astrophysiciens, que le temps commence avec le Big Bang et qu'il n'y a pas d'avant.

Le Monde

CLARICA

Place aux jours ensoleillés

| LUN | MAR | MER | JEU | VEN |
|-----|-----|-----|-----|-----|
| | | | | |

Clarica est devenue la Financière Sun Life

Des prévisions de temps on ne peut plus éclatantes et optimistes. Car en regroupant deux grandes réussites de chez nous sous la même bannière, nous avons créé une entité de grande valeur pour ceux qui comptent le plus pour nous.

Vous, notre précieuse clientèle.

Voulez-vous en savoir plus?
Communiquez avec votre conseiller
ou visitez le site www.sunlife.ca

Financière Sun Life

Les conseillers Clarica sont maintenant les conseillers Financière Sun Life. Les conseillers Financière Sun Life représentent Distribution Financière Sun Life (Canada) inc., cabinet de services financiers (pour l'assurance de personnes, l'assurance collective de personnes et la planification financière), et Placements Financière Sun Life (Canada) inc., cabinet de courtage en épargne collective (pour les fonds communs de placement). Ces sociétés sont toutes deux des filiales en propriété exclusive de la Sun Life of Canada, compagnie d'assurance-vie, membre du groupe Financière Sun Life.

Jean Charest rencontre la candidate socialiste défaite à la présidentielle

Ségolène Royal viendra au Québec en septembre prochain

MICHEL DOLBEC

Paris — La socialiste Ségolène Royal effectuera sa première visite au Québec en septembre prochain. La candidate défaite à l'élection présidentielle française a évoqué ce voyage hier au cours d'un entretien de 45 minutes avec le premier ministre Jean Charest, à la résidence du délégué général du Québec, avenue Foch.

Bien que le sujet n'ait pas été évoqué, indique-t-on, la rencontre a à l'évidence permis de solder les comptes de la polémique soulevée au début de l'année par la déclaration ambiguë de Mme Royal sur la «souveraineté et la liberté du Québec».

«C'est du passé. On n'a pas repris le sujet. Je pense que Mme Royal a eu l'occasion d'en parler longuement. Ce n'était pas nécessaire de revenir là-dessus», a déclaré Jean Charest quelques heures plus tard, après une rencontre au Quai d'Orsay avec le ministre des Affaires étrangères, Bernard Kouchner.

En janvier, le premier ministre québécois, s'alignant sur Stephen Harper, avait condamné les propos de la candidate socialiste, lui reprochant de «tenter d'influencer les Québécois». Mais, avec le recul, de nombreux observateurs soulignent que la petite phrase prononcée par Mme Royal entre deux portes, à l'issue d'une rencontre d'une quinzaine de minutes à peine avec le chef péquiste d'alors, André Boisclair, n'avait sans doute pas la portée qu'on lui a prêtée.

«C'est une erreur de traduction, le mot «souveraineté» n'ayant pas le même sens en France et au Québec, note en privé un habitué des réseaux franco-québécois. Mais c'était une maladresse que la droite a utilisé, en pleine campagne présidentielle, pour souligner l'inexpérience internationale de Mme Royal. De là à conclure qu'elle a donné son appui à l'indépendance, il y a une marge.»

En tout cas, aujourd'hui, comme l'a souligné Jean Charest, un sourire aux lèvres, la socialiste «semble bien comprendre la réalité du Québec», elle qui vivra en septembre (du 17 au 21 plus précisément) son «premier contact avec le Québec».

La visite devrait être largement dominée par le 400^e anniversaire de la fondation de Québec. Mme Royal est présidente de la région Poitou-Charentes, où se



ARCHIVES REUTERS

Ségolène Royal

trouve Brouage, le village natal de Samuel de Champlain. Le Poitou-Charentes a été choisi pour coordonner les activités de l'ensemble des régions françaises pour les fêtes de 2008.

Vendredi, Jean Charest a également fait le point sur ces festivités avec son ancien homologue, le sénateur Jean-Pierre Raffarin, commissaire français de Québec 2008.

M. Charest a clos sa série de rendez-vous politiques par un «déjeuner» (dîner) avec Bernard Kouchner, qui devrait retrouver lors du sommet de la Francophonie, à Québec, en octobre 2008.

Des entretiens à France 24 et à TV5 Monde sont venues conclure la partie parisienne du voyage européen de Jean Charest, qui s'envole ce matin pour Munich, où il devrait aussi faire la promotion de son projet d'«alliance transatlantique» entre le Canada et l'Europe auprès des milieux politiques et économiques.

Demain, il recevra l'Ordre du mérite de Bavière, la plus haute distinction attribuée par l'Etat bavarois.

Presse canadienne

Nouvelle commissaire à l'éthique

Ottawa — Mary Elizabeth Dawson est entrée en poste hier à titre de commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique.

Mme Dawson, qui est entrée dans la fonction publique en 1967, a occupé des postes au sein du ministère de la Justice jusqu'à son départ à la retraite en 2005.

Agissant elle aussi comme agente du Parlement, la commissaire Dawson sera chargée d'administrer la nouvelle Loi sur les conflits d'intérêts qui est entrée en vigueur hier. La loi établit des règles claires concernant les conflits d'intérêts et l'après mandat pour les titulaires de charge publique. Elle sera aussi responsable de l'administration du Code régissant les conflits d'intérêts des députés.

Mme Dawson succède à Bernard Shapiro, qui a démissionné de son poste en mars dernier, environ

deux ans avant la fin de son mandat. En mars 2006, le premier ministre Stephen Harper avait accusé M. Shapiro d'avoir un préjugé défavorable contre son gouvernement conservateur.

À l'époque, M. Harper avait refusé de coopérer avec M. Shapiro dans le cadre d'une enquête sur le passage de l'ancien libéral David Emerson dans son cabinet. Le commissaire Shapiro se demandait si le député avait accepté de changer d'allégeance pour la seule raison qu'on lui octroyait un bénéfice personnel, un poste de ministre. M. Shapiro avait cependant conclu qu'aucune règle n'avait été enfreinte.

L'animosité entre les deux hommes faisait aussi suite à d'autres cas controversés.

Presse canadienne

ACTUALITÉS

Achat de navires de patrouille

Ottawa investit
7 milliards
pour défendre
l'Arctique

DIRK MEISSNER

Esquimalt, C.-B. — Le premier ministre fédéral Stephen Harper a affirmé hier avoir modifié la promesse qu'il avait faite d'utiliser d'imposants brise-glaces afin de protéger la souveraineté du Canada dans le Nord, préférant désormais avoir recours à des navires de plus petite taille, mais plus polyvalents.

Ottawa entend investir dans l'achat de nouveaux navires de patrouille extracôtiers et la mise en place d'un port en eau profonde pour assurer la protection de la souveraineté canadienne le long de chacune des trois côtes du Canada, a affirmé M. Harper à la base d'Esquimalt, en Colombie-Britannique.

Le premier ministre a indiqué que de six à huit navires de patrouille seraient construits au pays afin de protéger les eaux côtières canadiennes, incluant le passage du Nord-Ouest. Le coût du projet est estimé à 7 milliards \$ sur une période de 25 ans.

Pendant la plus récente campagne électorale, M. Harper s'était engagé à faire construire trois brise-glaces pour permettre au Canada d'affirmer sa souveraineté dans le Nord. A la suite d'entretiens entre des responsables du gouvernement et du ministère de la Défense nationale, Ottawa a finalement opté pour de plus petits navires, a dit M. Harper.

Les navires, qui pourront recevoir des hélicoptères, seront en mesure de naviguer dans des glaces d'un mètre d'épaisseur.

Un port en eau profonde sera également mis en place dans l'extrême nord, tant à des fins commerciales que militaires, a indiqué M. Harper. L'endroit où il sera situé sera précisé plus tard.

«Le Nord est destiné à jouer un rôle beaucoup plus grand au Cana-

da», a déclaré le premier ministre, précisant que la valeur économique de la région était en hausse et que les préoccupations d'ordre environnemental, en particulier les changements climatiques, faisaient de ce secteur une priorité absolue pour le gouvernement.

Le Canada doit assurer une forte présence dans l'Arctique, a affirmé M. Harper.

«Quand il s'agit de défendre notre souveraineté dans l'Arctique, le Canada a un choix: soit l'exercer, soit la perdre», a-t-il déclaré.

«Et soyons clairs, notre gouvernement entend l'exercer, a ajouté le premier ministre. Parce que l'Arctique canadien est au cœur de notre identité en tant que nation nordique.»

Plusieurs pays, dont les États-Unis et le Japon, de même que l'Union européenne contestent les revendications canadiennes dans l'Arctique.

Le Bloc québécois s'interrogeait hier quant à la nécessité d'armer des bateaux afin de protéger le Nord. Il estimait même dangereux de négocier la souveraineté de l'Arctique de cette façon.

Le député de Saint-Jean, Claude Bachand, s'est demandé si le Canada avait vraiment besoin de nouveaux navires. Il a estimé que la négociation avec les pays qui contestent la souveraineté canadienne dans certains secteurs de l'Arctique serait beaucoup plus profitable.

Il aimerait que le secteur soit patrouillé par la garde côtière, comme c'est le cas actuellement le long des côtes Est et Ouest du pays.

M. Bachand a également dénoncé le fait que ces achats soient annoncés à la pièce, sans consultation avec la Chambre des communes, et sans plan de capacité militaire.

Presse canadienne



LE DEVOIR

Les promoteurs maintiennent
un flou autour du projet Viger

Le chantier doit démarrer l'an prochain

La construction de huit grands immeubles modernes atteignant jusqu'à 44 mètres de hauteur se prépare autour de l'ancienne gare Viger. Une partie du projet, sur le point d'aboutir mais toujours aussi imprécis du point de vue architectural, se trouve à l'intérieur du périmètre de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal.

STÉPHANE
BAILLARGEON

KATHLEEN LÉVESQUE

Le chantier du Projet Viger, aux conséquences patrimoniales considérables doit ouvrir l'an prochain et se terminer vers 2011. Les nouvelles constructions nécessiteront l'obtention de permis spéciaux de deux ordres de gouvernement (municipal et provincial). Les dossiers du promoteur viennent d'être déposés auprès de l'arrondissement Ville-Marie.

Toutefois, le promoteur du projet d'un million de pieds carrés et de 350 millions \$ n'a toujours pas révélé ses volumétries précises et ses plans détaillés. Les journées porte ouverte organisées fin juin à l'intention des citoyens n'ont pas plus exposé d'intentions architecturales nettes. La ville comme Québec les attendent avant de réagir.

«Nous sommes dans un processus d'approbation municipale, explique Cameron Charlebois, directeur général du Projet Viger. Nous devons d'abord établir les paramètres de notre projet. Le design détaillé viendra après, notamment la définition précise des volumes.»

Des années après le lancement du projet, on est donc encore dans le flou pour ce secteur historique névralgique. «Le projet manque de précisions mais la conjoncture est favorable à ce genre de flou, dit Gérard Beaudet, professeur à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal. On ne sait plus qui mène à la Ville de Montréal. Les services centraux sont disloqués, les arrondissements veulent mener seuls et la ville centrale marche sur des œufs. C'est très préoccupant.»

Selon lui, la culture des projets d'exception que devait permettre le plan d'urbanisme, est devenue monnaie courante. Il ajoute que «le maire de l'arrondissement Ville-Marie, Benoît Labonté, est issu du milieu des affaires», ce qui colore les façons de faire. Il juge qu'avec ses portes ouvertes le promoteur cherche à amadouer la population.

La portion hôtelière du projet totalise 225 chambres, dont une soixantaine dans l'ancienne gare-hôtel, située 700, rue Saint-Antoine Est. Le site comptera aussi des commerces haut de gamme et près de 300 unités d'habitation bénéficiant des services hôteliers.

Le périmètre de protection du quartier, défini en 1964 par Québec, a été étendu en 1995 pour couvrir «tout le centre ancien», y compris le Vieux-Port et la vieille gare. Théoriquement, la mesure légale interdit de dénaturer l'intégrité architecturale du secteur protégé.

L'ancienne gare-hôtel, devenue l'édifice Jacques-Viger, se déploie sur six étages, rue Saint-Antoine Est. Les nouvelles constructions seront trois fois plus élevées. Le plan directeur de Viger DMC International prévoit sa reconversion en hôtel et l'ajout d'une série d'édifices à logements de facture contemporaine sur deux îlots, entre les rues Berri, Saint-Christophe, Saint-Antoine et Notre-Dame. La portion entre Saint-Hubert (cette rue serait reconstituée) et Saint-Christophe n'est pas située à l'intérieur de l'arrondissement historique.

Règlements

Les règlements municipaux autorisent des constructions de tailles différentes sur la section protégée: 30 mètres pour le zonage et 44 mètres selon le plan d'urbanisme. Hors de l'arrondissement historique, les règlements sont étrangement encore moins généreux: 25 mètres pour le plan d'urbanisme et 30 pour le zonage.

«Pourquoi construire des gratte-ciels dans le Vieux-Montréal?» demande Dinu Bumbaru, directeur des programmes du groupe Héritage Montréal. Rejoint à Kazan, en Russie, où il participait il y a quelques jours à une réunion de l'Organisation des villes du patrimoine mondial, il n'a pas vu le détail du Projet Viger. «Le maire de Budapest a dit [à la réunion de Kazan] qu'il allait développer la capitale hongroise sans gratte-ciels. À Montréal, il y a encore de la place au centre-ville pour des tours, non?»

M. Charlebois a été directeur général adjoint à la Ville de Montréal, dans l'administration du maire Tremblay. Il a quitté son poste en 2003. Il est ensuite devenu représentant de Développement Télémedia. En décembre dernier, le maire Benoît Labonté l'a nommé au Comité consultatif de l'urbanisme (CCU) de l'arrondissement de Ville-Marie, même s'il représentait le principal projet immobilier privé du quartier. Il a finalement démissionné de ce poste stratégique.

Le ministère de la Culture a déjà autorisé la démolition d'une annexe de la gare «sans intérêt» datant de 1964 mais n'a pas encore reçu officiellement les propositions de développement du promoteur.

«Il faudra que le ministère autorise les constructions, notamment en fonction du respect de l'intégrité architecturale de l'arrondissement», explique Colette Proulx, de la direction des communications de Montréal du ministère. En même temps, elle reconnaît que l'absence de zone tampon pour protéger l'arrondissement permet des constructions plus appropriées au centre-ville. «La Loi sur le patrimoine date de 1922 et a été revue dans les années 70. C'est le genre de nouveaux défis auxquels les nouveaux amendements devront faire face.»

Le Projet Viger est en partie financé par la firme immobilière néo-écossaise Homburg Invest. Le groupe Viger DMC International comprenant aussi les entreprises Télémedia, de Montréal, et SNS Finance, des Pays-Bas. La gare Viger, évaluée à un peu moins de 15 millions a été payée 9 million en mai 2006, sans appel d'offres. Les promoteurs figent leurs plans depuis.

Le bel immeuble de l'architecte Bruce Price, concepteur du Château Frontenac, date de la toute fin du XIX^e siècle. À l'époque, la ville avait évacué 35 lots, détruit des dizaines de bâtiments et rasé le square Dalhousie pour permettre au Canadien Pacifique d'ériger son petit château pour voyageurs modernes, comprenant un restaurant et une grande terrasse. Le promoteur souhaite que la ville redonne vie au square Viger, maintenant au-dessus de l'autoroute Ville-Marie.

La ville et le conseil d'arrondissement de Ville-Marie devront se prononcer sur la proposition de mutation majeure avant une consultation populaire à venir cet automne. L'accord final pourrait être donné début 2008 et le chantier ouvrir l'été prochain.

Le Devoir



LUCY NICHOLSON REUTERS

Le premier ministre Stephen Harper est monté à bord d'un bâtiment de la marine canadienne à Victoria, et c'est l'amiral Roger Girouard, commandant des forces maritimes du Pacifique, qui lui a fait faire la visite.

EN BREF

Un risque
à ne pas négliger

Une fissure aussi étroite que l'épaisseur de quelques cheveux peut causer l'effondrement d'une structure de béton en mauvais état, a révélé hier l'un des experts de la commission d'enquête sur le viaduc de la Concorde. Par conséquent, le ministère des Transports du Québec (MTQ) pourrait devoir modifier ses directives concernant l'inspection des fissures, pour faire en sorte qu'un ingénieur soit alerté aussitôt qu'une fente aussi mince que 0,2 millimètre est constatée. Lors d'une reconstitution en laboratoire, l'un des experts de la commission, Denis Mitchell, professeur de génie civil à l'Université McGill, a découvert qu'une fissure dite «en cisaillement» de 0,2 millimètre pouvait conduire à la fracture complète d'une structure de béton, qui était en fait une reproduction quasi identique à l'ancien viaduc de la Concorde, à Laval. Ce dernier s'est effondré le 30 septembre dernier, faisant cinq morts et six blessés. Pour illustrer ses propos, M. Mitchell a présenté devant la commission une vidéo saisissante de la fracture obtenue en laborato-

re. «Ça nous interpelle évidemment», a admis le responsable du MTQ pour la région de Montréal et l'Ouest du Québec, Jacques Gagnon, en point de presse. «C'est sûr qu'on va prendre acte de tout de ce qui va être mentionné dans les rapports des différents experts [de la commission], a-t-il ajouté. [...] On est en amélioration continue, alors s'il y a lieu, on va modifier nos normes.» Le MTQ pourrait modifier ses directives avant la conclusion des travaux de la commission, a indiqué M. Gagnon. «On pourrait les changer demain matin si on jugeait qu'il est nécessaire de le faire demain matin, a-t-il affirmé. [...] Soyez assurés que le ministère ne prendra aucune, aucune chance là-dessus.» Déjà, en avril, le MTQ avait resserré ses directives de façon à ce qu'un ingénieur se penche automatiquement sur toute fissure «en cisaillement» d'au moins 0,8 millimètre, comme c'est le cas en Ontario. Jusque-là, l'intervention d'un ingénieur n'était pas systématique au Québec pour une fissure de cette taille. Le représentant du MTQ n'a pas pu confirmer qu'un éventuel passage du seuil de 0,8 à 0,2 millimètre requerrait plus de personnel pour effectuer les inspections et en analyser les résultats. — PC

Par un collectif d'auteurs
Coordonnateur de projets
Marie-Louis d'Auteuil

**LE TREMLIN...
VERS LA RÉUSSITE**

Français langue d'enseignement
en 3^e et 5^e secondaire
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

FRA-3031-3 17,75 \$
FRA-5141-1 10,25 \$
FRA-5142-2 14,95 \$

école nouvelle
514-843-5991
Distributeur LUCEC inc.

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

ROLEX

SERVICE

POUR GARDER VOTRE ROLEX EN
PARFAIT ÉTAT DE FONCTIONNEMENT,
NOUS VOUS CONSEILLONS D'EFFECTUER UNE
RÉVISION COMPLÈTE TOUS LES CINQ ANS.

Bijouterie
Gambard
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE
(514) 866-3876

LES ACTUALITÉS



Être femme et autochtone pousse à la solidarité

Kahnawake accueille la cinquième rencontre continentale des femmes autochtones des Amériques. Un point de ralliement pour toutes celles qui conjuguent le mieux-être avec le retour aux traditions.

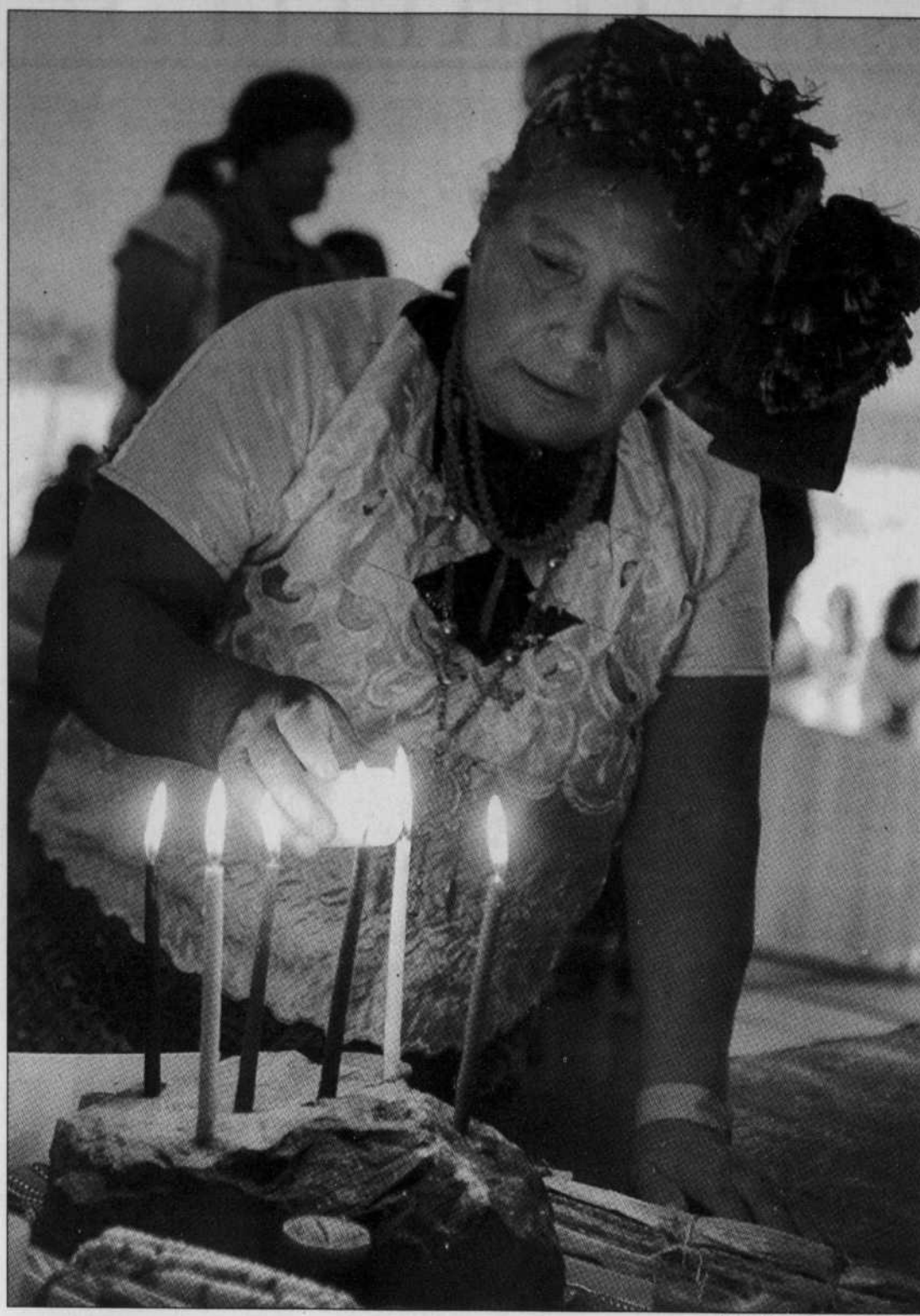
BRIAN MYLES

L'école secondaire de Kahnawake est fermée pour l'été, mais les accents espagnol, français, anglais et kanien'kéha (la langue mohawk) y résonnent ces jours-ci sous un grand chapiteau bondé de 200 femmes venues de 17 pays d'Amérique, où les Premières Nations s'accrochent encore à l'espoir d'une vie meilleure.

La communauté mohawk de Kahnawake est l'hôte de la cinquième rencontre continentale des femmes autochtones des Amériques. C'est la première fois que cet événement se tient dans l'hémisphère nord. Des femmes sont venues aussi loin que le Guatemala, le Chili et le Venezuela pour discuter des problèmes contemporains de leurs communautés respectives (suicide chez les jeunes, acculturation, violence conjugale, etc.) et des moyens traditionnels pour y remédier.

« Cette conférence vise à établir un équilibre et démontrer que nous pouvons encore combiner les enseignements anciens de nos ancêtres avec un mode de vie contemporain au XXI^e siècle », a expliqué Ellen Gabriel, présidente de Femmes autochtones du Québec et l'une des principales organisatrices de ce rassemblement. « Ce sont leurs mots et leur sagesse qui nous guident dans les prochains jours », a-t-elle ajouté.

Mme Gabriel a reconnu d'emblée que la mission est complexe. Au Canada, la colonisation, suivie d'une tentative ratée d'assimilation des premières nations, a conduit à une immense perte de repères, un vide immense qui prend sa pleine dimension dans le fait que de nombreux autochtones ne parlent plus la langue de leurs ancêtres. « On s'est tellement fait dire que la culture de nos ancêtres c'était mauvais, c'était pas une bonne chose pour nous », se désole Ellen Gabriel. [...] Il



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Juana Vasquez, une Maya du Guatemala, a initié le rituel de purification lors de l'ouverture de la cinquième rencontre continentale des femmes autochtones des Amériques, hier à Kahnawake. Elle a insisté dans son allocution sur l'importance de ramener les valeurs spirituelles à l'avant-plan du quotidien. Teresa Contreras (en haut à gauche), une descendante aztèque du Mexique, a invité pour sa part les quelque 200 participantes à faire avec elle un « cercle de feu » à l'extérieur du chapiteau.

ya et des personnes qui ne respectent pas leur culture et ne pratiquent pas leur langue.»

La rencontre continentale vise à freiner ce mouvement de recul identitaire. Les participantes se donnent du « sister » entre elles, et c'est doublement vrai. À la fois femmes et autochtones, elles doivent transcender ces deux conditions, souvent difficiles à porter, afin de s'épanouir dans la vie. « On est femme et autochtone, on a deux prises contre nous », note Mme Gabriel.

Dans ce contexte, il n'y a rien d'étonnant à ce que les femmes autochtones tentent de nouer des liens de solidarité qui passent par tous les coins de l'Amérique. « On cherche à voir comment on peut créer un réseau de femmes sur tout le continent et comment on peut partager nos expériences [respectives] », explique Mme Gabriel.

Maria Portugal, citoyenne française née chez les Aymara, en Bolivie, évoque ce désir de retrouvailles. « Ça nous permet de partager nos expériences et de voir jusqu'où on avance la revendication des droits. C'est une façon de s'intégrer, d'une façon ou l'autre, dans la communauté internationale », dit Mme Portugal, membre du collège exécutif du Parti vert, en France.

Retour aux traditions oblige, la cinquième ren-

contre continentale a cependant commencé par une cérémonie de purification initiée par une Maya du Guatemala, Juana Vasquez, des chants mohawks et une table ronde thématique donnant le tout premier droit de parole aux aînés.

Mme Vasquez a longuement parlé de la nécessité de retrouver un équilibre entre les valeurs matérielles et spirituelles. « L'abus des ressources naturelles dépend d'une vision matérialiste et égocentrique qui a amené l'humanité à se détériorer et à contaminer la mère terre, l'eau, les arbres, a-t-elle dit. Ce qui est matérialiste nous aveugle, nous rend sourd et rabaisse toute la force des êtres humains. Et c'est ainsi que nous arrivons à manquer de respect envers la mère terre et les éléments qui nous donnent la vie. »

L'événement se poursuit aujourd'hui et demain avec des conférences sur la santé mentale, les droits de la personne, les problèmes de violence, le leadership et les médecines traditionnelles. Il se veut une célébration de fierté pour celles qui portent leur culture ancestrale à bout de bras. « Nous ne devrions jamais oublier qui nous sommes », a dit Ellen Gabriel.

Le Devoir

Gouvernement régional du Nunavik

Une entente serait bientôt signée

CLAUDE FOURNIER

Un pas important vers la mise sur pied d'un gouvernement régional du Nunavik dans le nord du Québec pourrait être franchi le mois prochain. Les trois parties impliquées souhaitent procéder à la signature d'une entente de principe en ce sens le 23 août, à Kuujuaq.

Les représentants des équipes de négociation des Inuits et des gouvernements du Québec et du Canada se sont rencontrés le 28 juin dernier pour une révision finale du texte de l'entente de principe dans ses trois versions. Tous les changements faits au cours des dernières années de négociation ont ainsi été vérifiés.

Le gouvernement du Québec affirmait être plus à l'aise avec le mot « régional » pour qualifier le gouvernement. Il estimait que le mot « gouvernement » avait en français une connotation qui pouvait porter à confusion s'il n'était pas suivi du qualificatif « régional ».

Du côté des Inuits, c'était d'abord l'expression « administration régionale du Nunavik » qui était inacceptable, mais leurs négociateurs se sont mis d'accord pour employer l'expression « gouvernement régional du Nunavik ».

Cette nouvelle forme de gouvernement sera sous la juridiction du gouvernement du Québec. L'éventuel gouvernement régional sera chargé de faire la fusion de trois institutions qui s'occupent de santé, d'éducation et d'affaires municipales.

Le ministre responsable des Affaires autochtones du Québec, Benoît Pelletier, est chargé de porter le dossier à l'attention de ses collègues du conseil des ministres au cours des prochaines semaines. Du côté fédéral, tous les efforts sont apparemment faits afin que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Jim Prentice, soit autorisé à signer l'entente. Les Inuits, représentés par la Société Makivik, et dont la négociatrice était Minnie Grey, souhaitent qu'on procède à sa signature dès

l'ouverture d'un sommet qui aura lieu les 23 et 24 août.

Le nouveau gouvernement régional du Nunavik sera surtout basé sur la fusion de l'Administration régionale Kativik, la Commission scolaire Kativik et la Régie régionale des soins et des services de santé du nord. Selon les conditions de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (CBJNQ), ces organismes sont en grande partie financés par la province.

L'équipe de négociation des Inuits souligne que les trois organismes qui seront fusionnés ont une expérience de 25 ans dans la fourniture de services importants aux habitants du Nunavik. Les Inuits jugent par ailleurs essentiel que la nouvelle entité puisse maintenir une solide relation avec le Nunavut, le nord du Labrador ainsi que les autres juridictions de l'Arctique où les Inuits constituent une large majorité de la population.

Presse canadienne

L'unité d'hématologie-oncologie est contaminée

Sainte-Justine forcé de hâter l'ouverture du nouveau centre

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Branle-bas de combat au Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine. Hier, 17 petits patients au système immunitaire fragile ont dû être déplacés d'urgence en raison de la mauvaise qualité de l'air dans l'unité d'hématologie-oncologie, qui est aux prises avec des colonies de champignons mettant en péril la santé de ces enfants. Essentiellement préventif, ce déménagement aura forcé l'entrée en fonction officielle du tout nouveau Centre de cancérologie de l'hôpital montréalais, dont l'ouverture officielle n'était pourtant prévue qu'à l'automne prochain.

Invoquant la transparence, la directrice des soins professionnels a convié les médias hier pour faire le point sur ce déménagement imprévu, qui s'accompagne de deux cas d'infections aux champignons apparemment non reliés à cet épisode. « Il n'y a pas d'écllosion, pas d'épidémie. On est en mode strictement préventif », a précisé d'entrée de jeu la Dre Isabelle Amyot. Exception faite de l'unité d'hématologie-oncologie, la qualité de l'air a en effet été jugée satisfaisante partout dans l'hôpital, et aucun déménagement supplémentaire n'est à prévoir.

Quant à l'unité d'hématologie-oncologie qui a été prise en faute, elle restera vide jusqu'à nouvel ordre puisque les travaux intenses de nettoyage et le changement des filtres n'ont pas suffi à éradiquer les colonies de champignons identifiées pour la première fois, le 26 juin dernier, lors de simples tests de routine. Techniquement, les colonies identifiées dans cette unité ne sont pas en nombre suffisant pour nuire à la santé des humains. Mais les personnes dont le système immunitaire est affaibli, comme les petits patients de cette unité destinée aux cancéreux, y sont très sensibles, spécialement à l'aspergillus, un champignon virulent mais très fréquent.

À Montréal, juste en ouvrant ses fenêtres, on trouve entre 500 et 2500 colonies de champignons de toutes sortes par mètre cube d'air. Dans les unités réservées à la clientèle dont le système immunitaire est supprimé, on ne tolère toutefois que de très petites quantités de colonies, dont seulement 0,1 colonie d'aspergillus, explique la Dre Céline Laferrière, microbiologiste à l'hôpital Sainte-Justine. Les derniers tests effectués dans l'unité d'hémo avaient toutefois révélé des pourcentages dépassant de beaucoup la limite permise. « Lorsque ces patients sont exposés [à des colonies d'aspergillus dépassant la norme permise], les risques de mortalité sont de 40 à 80 %, [selon] l'importance des colonies », précise la Dre Laferrière.

Heureusement, les 17 petits patients déplacés n'ont nullement été incommodés par l'aspergillus. Malchance ou conséquence directe, un de ces enfants est aujourd'hui aux prises avec un autre type de champignon, moins virulent, le rhizomucor. Un deuxième enfant, qui a séjourné dans une autre unité qu'on a refusé de nommer, est quant à lui atteint d'une infection fongique attribuée à l'aspergillus. Ce dernier cas n'aurait toutefois rien à voir avec le déménagement soudain. « On ne peut pas faire de lien entre les champignons identifiés dans l'unité et les deux souches découvertes chez ces enfants », a expliqué la Dre Amyot, en précisant que leur vie n'est en danger.

L'origine de cette prolifération soudaine n'a pas non plus pu être déterminée. Il ne semble pas que l'entretien des filtres et des conduits d'air soit en cause, a tenu à rappeler la directrice. Celle-ci convient toutefois que la vétusté des lieux pose un défi quotidien aux administrateurs. Il n'y aura pas lieu, pour l'instant, de rapprocher les tests d'analyse de la qualité de l'air, qui ne sont faits que tous les six mois dans cette unité pourtant ultra sensible. « Ce sont les standards habituels et, habituellement, ils répondent bien », a fait valoir la Dre Laferrière.

Quant au nouveau Centre de cancérologie qui accueille maintenant les 17 petits patients déplacés, il est parfaitement sécuritaire, assure la direction. Les grands travaux sont déjà complétés depuis quelques semaines, et il restait seulement quelques menus travaux de peinture à faire. D'ici Noël, le déménagement devrait être complété.

Ce n'est pas la première fois que le CHU Sainte-Justine est aux prises avec des champignons ou des bactéries qui constituent un défi constant pour les hôpitaux québécois. En avril, Radio-Canada a révélé que six bébés sont morts en 2004 et 2005 après avoir contracté la bactérie pseudomonas aeruginosa à l'hôpital Sainte-Justine. En 2005, le CHU avait aussi confirmé le décès d'un bébé prématuré qui était soigné, dans son unité des soins intensifs de néonatalogie, des suites d'une infection fongique.

Le Devoir

EN BREF

Accrocs aux somnifères

Toronto — Près de la moitié des personnes âgées à qui on avait

prescrit un somnifère lors d'un séjour à l'hôpital prennent toujours ce médicament six mois après leur retour à la maison, parce qu'elles sont devenues dépendantes du produit, selon une étude. Les som-

nifères, connus sous l'appellation de benzodiazépines et incluant des marques comme Valium et Ativan, sont associés à des effets secondaires indésirables comme la somnolence de jour, des problèmes cognitifs, des blessures dues à des chutes et des accidents de voiture. Les benzodiazépines ont un autre effet important mais souvent négligé: leur consommation à long terme peut entraîner une dépendance, a souligné l'auteur de l'étude, le docteur Chaim Bail, de l'Institut de recherche en services de santé (IRSS) de Toronto, hier. L'étude révèle que le risque de devenir « accro » à des médicaments qui font dormir est plus élevé chez les femmes et les patients admis aux soins intensifs ou à des services non chirurgicaux. Les patients dont l'hospitalisation est plus longue, qui sont atteints de plusieurs maladies, ont un passé d'alcoolisme ou qui prennent plu-

sieurs médicaments courent aussi un risque accru de dépendance. — PC

Les jeunes fument moins

Ottawa — Le taux de tabagisme chez les jeunes Canadiens âgés de 15 à 19 ans a diminué, selon une étude publiée hier matin par Statistique Canada. Selon l'enquête, 15 % des jeunes de ce groupe d'âge étaient des fumeurs quotidiens ou occasionnels en 2006, comparativement à 18 % en 2005. Les taux correspondants à ce groupe d'âge étaient demeurés stables pour la période de 2003 à 2005. La proportion de jeunes fumeurs quotidiens est passée de 11 à 9 % de 2005 à 2006. Les jeunes femmes sont apparemment à l'origine de la plus grande partie de cette baisse. Le

taux de tabagisme des filles de 15 à 19 ans est passé de 18 % en 2005 à 14 % en 2006. La prévalence du tabagisme chez leurs homologues masculins était de 16 %, comparativement à 18 % en 2005. — PC

Découverte

Toronto — Percée importante dans la recherche sur le cancer colorectal: des chercheurs canadiens de l'Ontario Institute for Cancer Research et de l'Action Cancer Ontario ont découvert un chromosome lié à cette forme de cancer. Cette percée pourrait permettre de connaître les personnes à risque et de sauver des vies grâce au dépistage précoce. Cette étude publiée, hier, dans la revue *Nature Genetics*, constitue le rapport du projet ARCTIC (Assessment of Risk for Colorectal Tumours in Canada). — PC

40% à 70%

Solde d'été



1007, rue LAURIER ouest, Outremont
Tél.: 274-2442



Monique SOUBLIÈRE, Francis J. BONKOWSKI et Rosalie BANKO
Directeur: Francis J. BONKOWSKI

RIGHT ON!

Anglais langue seconde
1^{re} année du 2^e cycle du secondaire

Facile à utiliser et répond à tous les critères du programme du MELS.

Student Book 1
224 pages - 39,95 \$
ISBN 978-2-7608-5610-3

LIDEC inc.
514-843-5991

En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

LE MONDE

Interpol accuse Londres de non-coopération

Londres ne partagerait pas de renseignements sur les terroristes

MARK TREVELYAN

Londres — Les méthodes adoptées par la Grande-Bretagne pour combattre le terrorisme «ne se situent pas dans le bon siècle», affirme le secrétaire général d'Interpol, Ronald Noble, dans une lettre ouverte diffusée hier.

Noble accuse Londres de ne pas partager de renseignements sur les terroristes et de ne pas consulter une importante base de données de son organisation, qui milite pour la coopération policière internationale.

Ses propos risquent d'embarasser les autorités britanniques au moment où elles enquêtent sur les attentats déjoués fin juin à Londres et Glasgow, dont les auteurs présumés étaient des activistes islamistes originaires de l'Inde et du Moyen-Orient.

Le Premier ministre Gordon Brown a jugé nécessaire, dans une interview publiée ce week-end, que les renseignements obtenus par un pays sur le recrutement des terroristes soient communiqués à d'autres pays. Mais Noble reproche précisément à la Grande-Bretagne de ne pas l'avoir fait.

«Le Royaume-Uni n'a pas partagé sa liste de terroristes présumés avec Interpol», écrit-il dans sa lettre diffusée sur le site Internet de l'organisation. «Le Royaume-Uni risque de laisser échapper une piste importante; un pays consultant Interpol n'obtiendrait pas de renseignements, ou [des renseignements] incomplets; et les individus inscrits sur la liste de terroristes présumés du Royaume-Uni pourraient planifier et perpétrer d'autres attentats terroristes.»

Noble déplore aussi que les autorités britanniques ne confrontent pas systématiquement les passeports de visiteurs étrangers à une base de données d'Interpol fournissant des détails sur plus de sept millions de passeports perdus ou volés.

Lors d'une séance au parlement, Jacqui Smith, la nouvelle secrétaire britannique au Home Office (ministre de l'Intérieur), n'a pas répondu directement à ces accusations, mais a affirmé que tous les terroristes suspects fichés par Interpol figuraient sur les «listes d'alerte» des autorités britanniques. Elle a ajouté que des travaux étaient en cours pour permettre à tous les agents des forces de l'ordre britanniques d'avoir accès à la base de données d'Interpol sur les passeports volés.

Noble insiste régulièrement sur le fait que les pays qui ne répriment pas avec détermination les vols de passeports font le jeu des terroristes et des criminels. Seuls 17 des 186 membres d'Interpol consultent systématiquement sa base de données, a-t-il souligné. «En revanche, tous les pays contrôlent systématiquement nos sacs pour voir si nous transportons des bouteilles d'eau ou d'autres liquides. Les priorités de ce genre sont mal placées.»

Un porte-parole du Home Office a assuré que la Grande-Bretagne coopérait étroitement avec Interpol et que ses services de lutte contre le crime organisé consultaient les bases de données de l'organisation pour le compte de différentes agences de sécurité britanniques.

Reuters

Israël se désiste

La mission jordano-égyptienne ne sera pas reçue pas Olmert jeudi

Washington — Une visite en Israël des ministres des Affaires étrangères de Jordanie et d'Égypte, prévue jeudi, a été reportée sine die, a annoncé hier à Washington le ministre égyptien des Affaires étrangères, M. Ahmed Aboul Gheit.

«Cette visite est reportée pour quelque temps, pour des raisons israéliennes», a déclaré M. Aboul Gheit à des journalistes à sa sortie du département d'État, où il venait d'être reçu par la secrétaire d'État américaine, Condoleezza Rice. «Cette visite ne se tiendra pas jeudi, mais nous espérons pouvoir l'effectuer en juillet», a-t-il ajouté.

Selon le chef de la diplomatie égyptienne, c'est le premier ministre israélien Ehoud Olmert qui a demandé le report de cette réunion pour des «raisons d'ordre privé».

Le ministère israélien des Affaires étrangères avait indiqué dimanche que M. Aboul Gheit et son homologue jordanien Abdel Ilah Khatab étaient attendus jeudi en Israël pour discuter de la relance du processus de paix. «Nous

attendons à recevoir leur visite jeudi mais la date n'a pas été fixée définitivement», avait indiqué une porte-parole du ministère.

La Ligue arabe a chargé l'Égypte et la Jordanie, les deux seuls pays arabes à avoir signé un traité de paix avec l'État hébreu, de tenter de convaincre les responsables israéliens d'accepter l'initiative de paix arabe relancée en mars dernier au sommet de Riyad.

Ce plan de paix arabe propose une normalisation des relations avec Israël en échange d'un retrait total des territoires conquis en 1967, de la création d'un État palestinien et d'un règlement de la question des réfugiés palestiniens.

Par ailleurs, le premier ministre israélien Ehoud Olmert qui a demandé le report de cette réunion pour des «raisons d'ordre privé».

Le ministère israélien des Affaires étrangères avait indiqué dimanche que M. Aboul Gheit et son homologue jordanien Abdel Ilah Khatab étaient attendus jeudi en Israël pour discuter de la relance du processus de paix. «Nous

Agence France-Presse et Reuters

ARGENTINE

Des billets de banques dans le bureau de la ministre

Buenos Aires — La ministre argentine de l'Économie, Felisa Miceli, se retrouve sur la sellette depuis une semaine après la découverte d'un sac rempli de billets, représentant une valeur de plus de 60 000 dollars, dissimulé dans les toilettes de son bureau.

La ministre, une proche du président Nestor Kirchner, avec lequel elle a milité à l'université dans les années 70, assure n'avoir «commis aucun délit», affirmant que cet argent était destiné à l'achat d'un appartement à Buenos Aires.

«C'est une machination manifestement montée pour me nuire», a déclaré Mme Miceli le week-end dernier, estimant qu'«on cherchait à mettre la main sur le ministère de l'Économie.» «C'est une attaque politique, non contre moi, mais contre le gouvernement, c'est une année électorale», avait-elle encore dénoncé, en faisant allusion à l'élection présidentielle prévue en octobre.

Mme Miceli, nommée fin 2005, a reçu le soutien du gouvernement, alors qu'elle participait hier aux côtés des autres ministres à la cérémonie du jour de l'Indépendance en présence du chef de l'État à Tucumán.

L'affaire a été révélée la semaine dernière par la presse, après la dé-

couverte du sac de billets par une patrouille de police lors d'un contrôle de routine au ministère. Une enquête a été ouverte vendredi afin de déterminer l'origine des fonds.

Un porte-parole du ministère a reconnu que le sac contenait des dollars et des pesos argentins pour un montant équivalent à 64 000 dollars, mais la somme exacte n'a pas été précisée officiellement.

Selon la ministre, cet argent était dissimulé dans sa salle de bains, car son bureau ne disposait pas de coffre-fort.

À quelques mois de l'élection présidentielle, l'opposition au Congrès argentin s'est aussitôt emparée de ce scandale, réclamant la saisie de la Cour suprême.

Un sénateur du parti Proportion républicaine (droite), la formation du nouveau maire de Buenos Aires, Mauricio Macri, principale figure de l'opposition à M. Kirchner, a annoncé hier avoir déposé plainte contre la ministre, l'accusant d'avoir falsifié sa déclaration de patrimoine.

Cette affaire intervient alors que l'épouse du chef de l'État, Cristina Fernandez de Kirchner, a été intronisée candidate à la présidentielle, pour succéder à son époux.

Agence France-Presse

Selon le ministre irakien des Affaires étrangères

La Turquie masserait des soldats à la frontière de l'Irak

Bagdad — L'armée turque a massé 140 000 hommes le long de la frontière irakienne, a affirmé hier le ministre irakien des Affaires étrangères, Hochiyar Zebari. «Une grande mobilisation est en cours le long de la frontière septentrionale de l'Irak, que nos services de sécurité et de renseignement estiment à plus de 140 000 soldats dotés d'équipements de toute sorte», a-t-il dit lors d'une conférence de presse.

L'état-major de l'armée turque presse le gouvernement d'autoriser une incursion dans le nord principalement kurde de l'Irak pour écraser les séparatistes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) qui utilisent ce territoire comme base arrière. Les attentats imputés au PKK se sont multipliés récemment, accentuant la tension à l'approche des élections législatives anticipées du 22 juillet en Turquie.

«La position du gouvernement sur le sujet est claire. Nous sommes hostiles à toute ingérence ou violation de la souveraineté irakienne de la part des États voisins», a poursuivi Zebari, lui-même membre de la communauté kurde. «Nous comprenons les craintes légitimes de la Turquie au sujet des activités du Parti des travailleurs et jugeons cette question négociable. Il existe une commission turco-américano-irakienne, et c'est l'organe adéquat pour résoudre les problèmes entre les deux pays. Nous sommes prêts à accueillir les activités de cette commission à Bagdad», a-t-il ajouté.

Les États-Unis ont indiqué hier partager les craintes de la Turquie concernant les rebelles kurdes dans le nord de l'Irak, mais exhortent Ankara à ne pas lancer d'incursions militaires chez son voisin. «Le PKK et les organisations terroristes sont bien sûr des sujets d'inquiétude pour nous», a dit le porte-parole de la Maison-Blanche, Tony Snow, en faisant référence aux rebelles kurdes du Parti des travailleurs du Kurdistan. «Mais il est également important de reconnaître la souveraineté territoriale de l'Irak», a-t-il ajouté.

Le gouvernement turc a mis au point des plans pour une éventuelle incursion militaire dans les montagnes du nord de l'Irak afin d'en déloger les rebelles du PKK, avait déclaré fin juin le ministre turc des Affaires étrangères, Abdullah Gül. Il avait prévenu que la Turquie mettrait ces plans en œuvre si les autorités irakiennes ou les États-Unis ne parvenaient pas à agir contre le PKK, qui est considéré comme une organisation terroriste par Ankara comme par Washington.

Par ailleurs, le président George Bush n'a pas l'intention de retirer maintenant des troupes d'Irak, a dé-



ALI ABBAS REUTERS

Hochiyar Zebari

claré hier la Maison-Blanche, en dépit de pressions croissantes de membres de son propre parti, le Parti républicain, en faveur d'un changement de stratégie.

Le New York Times rapportait hier que le débat s'intensifie dans l'entourage du président pour savoir s'il ne devrait pas, pour éviter davantage de défections républicaines, prendre les devants en fixant dès cet été un calendrier de retrait graduel des troupes américaines des zones d'Irak où elles sont les plus exposées.

Le New York Times, qui citait des sources autorisées et des conseillers à la Maison-Blanche, précise que l'entourage présidentiel craint la défection progressive des derniers soutiens au sein du Sénat américain à la politique volontariste et offensive de Bush.

Agence France-Presse et Reuters



MIAN KHURSHED REUTERS

Des soldats pakistanais patrouillaient près de la Mosquée rouge hier.

La Mosquée rouge

La médiation de la dernière chance

Des médiateurs religieux ont tenté de faire entendre raison aux islamistes radicaux

Islamabad — Une discussion laborieuse s'est engagée hier, autour de la Mosquée rouge d'Islamabad, entre médiateurs envoyés par le gouvernement et un des chefs des islamistes retranchés à l'intérieur avec des femmes et des enfants retenus en otages.

Cette médiation de la dernière chance, pour éviter un assaut qui risque de dégénérer en bain de sang, était menée par l'entremise de haut-parleurs et de téléphones portables par une délégation dont le cortège de véhicules s'est placé à un endroit sécurisé à l'extérieur de la mosquée.

«Nous sommes venus ici exprimer une dernière requête», a déclaré aux journalistes Hussain, dirigeant de la Ligue musulmane au pouvoir, en s'approchant d'un cordon de barbelés. «Nous sommes ici pour leur demander de nous remettre les corps et d'envoyer les blessés se faire soigner. Nous allons tenter de faire avancer le processus de négociation.»

Une heure de discussions par haut-parleurs avec Abdul Rashid Ghazi, un des imams radicaux responsables de la mosquée, n'a donné aucun résultat, a déclaré le ministre des Affaires religieuses, Hijazul Haq.

«Ghazi ne veut pas sortir et nous ne voulons pas nous rendre à l'intérieur», a expliqué le ministre qui, avec 11 responsables religieux, fait partie de l'équipe de médiateurs dirigée par l'ancien premier ministre Chaudhry Shujaat Hussain.

Ensuite, les négociateurs ont dû envoyer à l'intérieur un téléphone portable car l'équipement de l'imam ne fonctionnait plus, le gouvernement ayant coupé tout approvisionnement de la mosquée en électricité, eau et gaz.

Un porte-parole des islamistes retranchés a affirmé que l'imam Ghazi voulait qu'une délégation de religieux ou un «émissaire désigné d'un commun accord» se rende à l'intérieur de la mosquée. «Ghazi ne veut pas sortir car il ne fait pas confiance au gouvernement», a-t-il ajouté.

Avant même le début des négociations, le chef du gouvernement pakistanais Shaukat Aziz avait refusé de laisser des médiateurs pénétrer dans la mosquée, jugeant que les islamistes retranchés à l'intérieur étaient «des gens imprévisibles».

M. Aziz avait expliqué qu'il proposait à l'imam Ghazi — qui réclame de sortir libre de la mosquée pour pouvoir, affirme-t-il, s'occuper de sa mère malade — de le placer sous assignation à résidence avec sa vieille mère.

Auparavant, M. Aziz s'était réuni avec M. Hussain et des dirigeants religieux, parmi lesquels sept dont les islamistes avaient donné les noms, pour mettre au point cette tentative de médiation.

Selon des responsables religieux, le gouvernement a sollicité l'aide de différentes organisations religieuses, dont le Wafaq-ul-Madaris, qui gère les écoles coraniques au Pakistan, et le Conseil des oulémas pakistanais, un organisme indépendant qui avait décerné un trophée à Oussama ben Laden le mois dernier.

Les autorités ont aussi cherché à impliquer d'anciens responsables d'organisations islamistes déclarées hors-la-loi afin qu'ils fassent pression sur Ghazi, selon des sources des milieux radicaux.

Le bras de fer autour de la Mosquée rouge entre islamistes retranchés et forces gouvernementales dure depuis le 3 juillet et a fait 24 morts jusqu'à présent, selon un bilan officiel.

Selon les autorités, des membres d'un groupe extrémiste lié à al-Qaïda ont pris le contrôle de la mosquée, supplantant Abdul Rashid Ghazi, le chef religieux jusqu'à présent à la tête des centaines d'irréductibles encore retranchés.

Quinze islamistes auraient été équipés de ceintures d'explosifs, a indiqué un haut responsable, citant des conversations interceptées.

Agence France-Presse et Reuters

EN BREF

Condammations

en Grande-Bretagne

Londres — Trois hommes ont été jugés coupables hier de participation aux attentats ratés contre les transports publics de Londres en juillet 2005, deux semaines après la mort de 52 personnes dans une précédente vague d'attentats suicides. Le tribunal londonien de Woolwich, devant lequel leur procès a débuté il y a près de six mois, a déclaré que les trois coupables, des musulmans d'origine africaine, avaient eu l'intention de provoquer un carnage équivalent à celui du 7 juillet. Trois autres accusés poursuivis pour les mêmes faits attendent encore leur verdict. Selon la police, les détonateurs utilisés le 21 juillet ont fonctionné mais n'ont pas suffi à mettre à feu les charges explosives. Les trois coupables ont affirmé, eux, qu'il s'agissait simplement d'un canular pour protester contre la présence militaire britannique en Irak. Ils ont ajouté n'avoir jamais eu l'intention de tuer et expliqué que le dispositif de leurs bombes avait été conçu précisément pour éviter une explosion. — AFP

Un dirigeant indien assassiné au Brésil

Brasilia — Un dirigeant amérindien défendant les droits fonciers de son peuple dans le sud-ouest du Brésil a été assassiné par un homme qui a dit agir au nom de propriétaires d'exploitations, a rapporté hier Cimi, un mouvement catholique de défense des Amérindiens, en citant l'épouse de la victime. Ortiz Lopes, un Indien kaïowa, a été tué à bout portant dimanche soir près de la frontière avec le Paraguay. Jusqu'à présent, 20 Amérindiens ont été assassinés cette année dans l'État du Mato Grosso do Sul, le même nombre que pour l'ensemble de l'an dernier, a précisé une porte-parole de Cimi. De violents conflits mettant aux prises des Indiens, des propriétaires terriens et la police se sont multipliés ces derniers mois, alors que de plus en plus d'Indiens kaïowa et guarani, au nombre de 40 000 dans cet État, quittent leurs réserves surpeuplées et tentent de récupérer des terres ancestrales. — Reuters

L'épiscopat à Cuba

La Havane — Quelques 70 délégués, dont plusieurs évêques, sont arrivés hier à La Havane pour la 31^e session du Conseil épiscopal latino-américain et des Caraïbes (CELAM), qui se réunit pour la première fois à Cuba. Pour l'évêque auxiliaire de La Havane, M^{re} Juan de Dios Hernandez, la tenue pour la première fois dans l'île communiste d'une session ordinaire de la CELAM, convoquée tous les deux ans, est «une manière de soutenir notre Église à Cuba», selon le site Internet de la CECC. — AFP

Le premier ministre abkhaze attaqué

Bakou — Le premier ministre de la région séparatiste géorgienne d'Abkhazie, Alexandre Ankvab, a été légèrement blessé hier dans l'attaque de sa voiture. Le véhicule de M. Ankvab a été attaqué alors que ce dernier se rendait à Soukhoumi, la «capitale» de l'Abkhazie, a déclaré le «vice-ministre» des Affaires étrangères de la région séparatiste, Maxime Gvindzia. «Ses blessures ne sont pas très graves mais il a reçu des soins à l'hôpital», a-t-il ajouté. «L'incident fait l'objet d'une enquête», a-t-il poursuivi. — AFP

Des élections anticipées en Pologne?

Varsovie — Le premier ministre polonais Jaroslaw Kaczynski a évoqué la perspective d'élections anticipées en Pologne, après le limogeage hier du vice-premier ministre, le populiste Andrzej Lepper, dont le parti Samoobrona a décidé de quitter la coalition gouvernementale. «S'il n'y a pas de majorité gouvernementale, l'organisation d'élections anticipées constitue l'unique solution», a déclaré M. Kaczynski, cité par l'agence PAP. Le parti Samoobrona (Autodéfense) de M. Lepper, allié du parti conservateur Droit et Justice (PiS) de M. Kaczynski, a décidé hier soir de quitter la coalition gouvernementale, après le limogeage de M. Lepper, impliqué dans une affaire de corruption. Une autre démission a été annoncée plus tard dans la soirée, celle du ministre des Sports Tomasz Lipiec, membre d'un autre parti allié de PiS, la Ligue des familles polonaises (extrême droite) qui serait aussi impliqué dans une affaire de corruption. — AFP

ÉDITORIAL

Une preuve à faire

Le Québec ne fait jamais les choses à moitié en matière d'énergie. Si le gouvernement Charest donne suite aux recommandations du Bureau d'audiences publiques en environnement, ce sont deux ports méthaniers qui seront construits sur le Saint-Laurent, l'un à Gros-Cacouna, l'autre à Lévis. Dans ce dernier cas, une levée de boucliers se prépare.

Il ne fait pas de doute que, pour assurer la sécurité de son approvisionnement en gaz naturel, le Québec se doit de faire appel à des sources extérieures à l'Amérique du nord. Le gaz provenant de l'Ouest canadien va s'épuisant, et ses réserves seraient tout au plus de 10 ou 12 ans. Le recours au gaz naturel liquéfié va donc de soi, ce qui entraîne cependant la construction de ports pour recevoir les navires le transportant. Pour répondre à ce besoin, deux consortiums se sont formés et ont préparé chacun un projet qui a été soumis à des audiences publiques du BAPE. Il y a quelques jours, le projet de Gros-Cacouna obtenait le feu vert des gouvernements québécois et canadien, qui se prononceraient à la fin de l'été sur le projet Rabaska à Lévis.

La perspective de voir ces deux projets se réaliser en parallèle soulève de vives protestations, surtout dans la région de Québec, où une partie de la population se mobilise contre Rabaska, projet qualifié d'inutile, de dangereux et de dommageable. S'il faut un port méthanier, on devrait se contenter de Gros-Cacouna qui ne présente pas les mêmes enjeux de sécurité que dans le cas de la région fortement urbanisée de Québec.

Ce mouvement de protestation pourrait être vu comme une autre illustration du phénomène «pas dans ma cour». Un tel réflexe existe, mais il y a plus. On ne sait pas si ce deuxième projet, à Lévis, est nécessaire. On n'en a jamais fait la démonstration. Pas plus qu'on n'a étudié les deux projets dans une perspective d'ensemble pour déterminer les besoins futurs en gaz naturel et les impacts environnementaux globaux de l'accroissement de l'offre sur la consommation d'énergie et l'augmentation induite de gaz à effet de serre (GES). Le gouvernement Charest les a soumis à des audiences publiques du BAPE, où ils ont été étudiés de façon séparée. Ses réflexions sur ce plan peuvent être qualifiées de sommaires.

De ce gouvernement qui se fait fort de réduire le niveau des GES, on se serait attendu à ce qu'il prenne préalablement la peine de situer ces projets dans le contexte de ses politiques énergétiques et environnementales et détermine s'il faut lancer un ou deux projets. On a plutôt voulu laisser au marché cette décision qui en fait dépendra de la capacité des promoteurs de ces projets à signer un contrat d'approvisionnement en gaz liquéfié à long terme. Peut-être est-ce Gazprom, la société d'Etat russe avec laquelle les deux consortiums négocient, qui décidera au bout du compte si nous aurons un ou deux ports méthaniers.

Conséquence directe de l'absence de positions claires de la part du gouvernement, celui-ci se retrouve devant une opposition citoyenne qui pourrait être de la même ampleur que pour le projet de centrale au gaz du Suroit de célèbre mémoire. Des opposants à Rabaska réclamaient hier la mise sur pied d'un comité d'experts, afin de procéder à une évaluation de ce projet plus approfondie que celle faite par le BAPE. Bonne idée! Ce serait pour le gouvernement Charest l'occasion de faire les devoirs qu'il n'a pas faits au préalable. On aurait ainsi un débat éclairé. Un projet tel que Rabaska entraînera des inconvénients importants pour ceux qui vivront dans son environnement immédiat. Malgré un niveau de risque apparemment bien consensé, une catastrophe demeure toujours possible. Pour obtenir un degré d'acceptation suffisant de la population de Québec, il faut pouvoir démontrer que les effets bénéfiques de Rabaska l'emportent sur les inconvénients et les risques. Cela reste à faire.

bdescoteaux@ledevoir.com

Le retrait exigé

La pression s'est transformée en une campagne. De quoi s'agit-il? Le retour au bercail des soldats américains actuellement en Irak. Au cours des derniers jours, quatre autres sénateurs républicains ont annoncé qu'ils se désolidariseraient de la politique arrêtée par Bush en la matière. Conséquence, le nombre d'élus du Parti républicain qui soutiennent encore le président sur ce front s'est réduit à un frêle carré de fidèles. Ensuite, il y a eu ce long et cinglant éditorial, pour reprendre le qualificatif le plus fréquemment employé, du *New York Times* qui conclut que Bush n'a pas d'autre choix que de s'appliquer sans délai à la confection d'un plan de retrait ordonné.

Bien évidemment, cette campagne a fait réagir la Maison-Blanche, qui a réitéré qu'il n'est pas dans son intention d'étudier la question. Pour l'instant, il va sans dire. Car, simultanément à l'offensive conduite par les partisans d'un rapatriement des troupes, l'attentat le plus violent des deux dernières années était commis à Bagdad, confirmant ainsi les observations faites depuis quelques semaines. À savoir que l'ajout de soldats décidé au début de l'année n'a pas encore donné les résultats escomptés dans la capitale.

Lorsqu'on fait l'inventaire de décisions prises par Bush, on ne peut qu'arriver à ce constat: aucun de ses objectifs n'a été atteint. Rappelons-nous que lui et son équipe ont toujours expliqué et justifié leurs gestes en martelant à chaque fois qu'il en résulterait un apaisement des tensions. Des élections ont été organisées, une constitution a été adoptée, trois gouvernements se sont succédés, mais c'est toujours le chaos. Pire, l'Irak est plongé dans une guerre civile qui a produit, si on peut dire, deux millions d'exilés rassemblés en Syrie et en Jordanie, ainsi que deux millions de déplacés à l'intérieur de l'Irak, sans compter les morts. En un mot, la situation est plus dramatique que jamais.

À un point tel qu'on peut se demander comment la balkanisation de l'Irak pourra être évitée. En effet, la violence qui sévit entre communautés religieuses et ethniques est si prononcée que ceux qui croient encore à une possible réconciliation nationale se comptent sur les doigts de la main, alors qu'ils sont désormais des centaines de milliers à envisager la partition de l'Irak en trois pays. Comme on le sait, les Kurdes, qui jouissent déjà d'une autonomie plus que relative, veulent désormais une indépendance pure et simple, à laquelle s'ajouteraient une nation sunnite dans l'est et une nation chiite dans le sud.

Dans son plaidoyer pour la formulation d'un retrait graduel assorti de dates, le *New York Times* va jusqu'à suggérer au président un recours à l'ONU. Quand on se rappelle combien cette institution a été décriée, tant par Bush que par son mauvais génie, le vice-président Dick Cheney, on pourrait croire que l'influent quotidien fait de la provocation. Pas du tout. La dure réalité des faits étant ce qu'elle est, l'aventure américaine en Irak s'est avérée un fiasco sur toute la ligne. Tôt ou tard, Bush ou son successeur aura besoin de l'ONU.



Bernard Descôteaux



LETTRES

Le sacrifice d'Alcine

Le parcours qui a mené Joachim Alcine au titre de champion du monde revêt certainement un caractère historique. Le Québec, la communauté haïtienne et Haïti avaient besoin de cette bonne nouvelle. Pour moi, qui suis lié par ces trois groupes d'appartenance, je la savoure au même titre que la nomination de Michaëlle Jean au poste de Gouverneur général. Sa victoire a aussi un caractère sociologique qu'il ne faut pas négliger. Joachim nous a prouvé que nous pouvons viser et atteindre les plus hauts sommets à condition de faire les efforts nécessaires.

Cette victoire, c'est celle d'un ensemble de valeurs fondamentales qui caractérisent la réussite: la discipline, le professionnalisme, la planification des objectifs, la fierté, la persévérance, l'encadrement familial, la confiance en soi et le dépassement de soi. Je souhaite que son titre de champion rayonne sur la communauté noire et sur Haïti et qu'il apporte l'enseignement que la réussite n'est pas un accident de parcours mais plutôt le résultat de la quête d'excellence dont nous sommes toutes et tous capables. Bravo Champion, méssi (merci) Ti-Joa!

Frédéric Boisron
Laval, le 8 juillet 2007

Des vandales au festival!

Pensez-vous que certains politiciens sont les meilleurs «pétoux de broue»? Si vous étiez à la fontaine de Tourny en face du Parlement de Québec samedi soir, vous savez qu'il y a pire. La fontaine débordait généreusement de bulles, œuvre d'un mauvais farceur. Comme beaucoup, j'ai immortalisé la scène avec mon appareil photo. Je suis aussi maniaque du Kodak que n'importe quel Japonais. Ce n'est pas la première fois que cela se produit dans les bassins publics. Décidément, il y en a qui ne vieillissent jamais, éternels pré-ados sans jugement et immatures. [...]

J'ai dû passer cinq minutes sur le site à photographier et à observer. La bêtise humaine est comme le savon dans un jet d'eau, elle prend de l'expansion. Le quotient intellectuel

d'une foule n'est jamais plus élevé que celui du plus idiot qu'on y trouve. Tous voulaient voir et s'approcher, moi le premier, et certains même prendre un bain de bulles, sauf que c'étaient les invasions barbares. Nombreux étaient ceux qui fonçaient, piétinant les plates-bandes de fleurs au passage. Ils n'avaient qu'à contourner la fontaine pour arriver tout près du but. Quinze secondes plus tard, la mousse n'aurait pas disparu. [...] Je n'ai pas vu que des jeunes se comporter ainsi, et ce n'était pas le cas de tous non plus.

Voilà une ingratitude et une inconscience à faire regretter à M. Simons son inestimable cadeau. Faudrait-il une ville laide et grossière à l'image de ces saccageurs du bien public, une cité où il n'y aurait rien à briser qui ait quelque valeur? Devrons-nous remplacer la fontaine Simons par un modèle Wal-Mart en plastique ou faire comme au Grand Théâtre et remplir le bassin de terre pour y mettre du gazon et quelques fleurs?

Pierre J. Boucher
Québec, le 8 juillet 2007

Démocratie limitée, corporation illimitée

Pour toute personne le moins informée et sensibilisée aux problèmes environnementaux qui menacent actuellement l'humanité, le rapport du BAPE sur le projet Rabaska est irrecevable. J'ai lu attentivement le rapport de 244 pages et j'ai peine à comprendre comment les trois commissaires responsables ont pu en arriver à un tel document... et le signer.

En février dernier, pendant les audiences de la Commission conjointe, le président du BAPE, M. William Cosgrove, avait pourtant déclaré: «Plus que le nombre, c'est la qualité des arguments qui prime». Il est clair aujourd'hui que l'argument du «tout à l'économie» a prévalu sur tout le reste pour le rapport de cette commission. Tournant le dos aux valeurs de la démocratie participative et de la protection environnementale, il semble que le BAPE, l'une de nos dernières institutions gouvernementales qu'on croyait encore dé-

mocratique, a abdicé et penche maintenant du côté du plus fort: seul l'argument fatidique, le «oui dans mes poches» a ainsi la chance de passer. C'est désolant et ça donne froid dans le dos quant à l'avenir, surtout que, dans ce cas-ci, ces «poches» sont en majorité celles d'étrangers.

Lise Thibault
Lévis, le 8 juillet 2007

Rabaska et l'économie

Dans une juste perspective des biens que les humains peuvent produire, on juge de la pertinence d'un projet d'abord et avant tout en fonction du besoin qu'on a du produit. Puis, on soupèse les avantages et les inconvénients que cette production a sur la qualité de l'environnement, le tissu social, etc. Enfin, l'activité économique consiste à chercher les moyens de financer le projet au meilleur coût. C'est cette perspective d'ensemble qui fait qu'on parle aujourd'hui de développement durable et d'économie intégrée. L'optique de l'économisme est tout autre. Son objectif principal, qui peut même être dans certains cas exclusif, est le profit. Sa préoccupation est de savoir si le produit trouvera preneur sur le marché et si les bénéfices financiers justifient de mettre en œuvre la production.

Il crève les yeux que c'est cette vision à courte vue de l'économie qui anime les partisans et les adhérents au projet Rabaska. Leur argument porte sur les millions de dollars que ce projet rapportera à la région et, ce qu'ils passent presque sous silence, à ses promoteurs. Ils font donc grand état de la vente du gaz naturel aux Américains et des taxes qui reviendront à la ville de Lévis. Tel est le cœur de leur argumentation. Mais, parce qu'on ne peut s'avouer facilement à soi-même et aux autres que l'appât du gain est notre principale motivation et qu'on est prêt, hélas, à lui sacrifier bien d'autres valeurs, les partisans de Rabaska cherchent à minimiser les inconvénients de ce projet et à l'associer faussement à l'atteinte douteuse de nobles objectifs.

Gérard Lévesque
Lévis, le 8 juillet 2007

LIBRE OPINION

Le culte de la nouveauté

raient justement la manifestation du toujours plus parfait.

Loin d'appartenir au passé, cette vision de l'histoire nous colle à la peau quotidiennement. Nous l'avons si bien intériorisée que la majorité des individus la perçoivent non plus comme une idéologie, une façon de percevoir le changement, mais plutôt comme une «évidence», comme allant de soi. Changer, c'est évidemment toujours pour le mieux.

Les produits de consommation n'ont même plus à répondre à des besoins précis ou à posséder de véritables qualités. La nouveauté nous est présentée comme une qualité en soi. Si c'est nouveau, c'est évidemment bon et, surtout, meilleur que ce qui est plus ancien. Vous le savez bien, une société de production et de consommation de masse a besoin de toujours créer des choses à vendre. Notre goût culturel pour la nouveauté et les innovations lui rendent la pareille.

Le fait même de souscrire à cette vision du changement revient à qualifier de «conservateurs», de «rétrogrades» ou de «nostalgiques» les individus qui ne l'épousent pas. On dit même qu'il faut «s'adapter» aux changements et «évoluer». On considère un enseignement qui n'utilise pas Power Point comme un moins bon pédagogue que celui qui s'en sert. Refuser de payer avec sa carte de crédit sur Internet, c'est être et paraître antique et vieux jeu.

Mais les produits de consommation ne sont

pas les seuls à être valorisés pour leur nouveauté. Il en va de même pour les idées, les valeurs, les comportements et les modes de vie. Être nationaliste au XXI^e siècle, c'est être enfermé dans le passé. Être défavorable à ce que les couples homosexuels puissent adopter un enfant, c'est être homophobe ou arriéré. Refuser le clonage, c'est refuser à la science de progresser.

Il n'est pas question ici de débattre de ces sujets, qui n'ont été mentionnés qu'à titre d'exemples. L'objectif est plutôt de prendre conscience du phénomène afin de garder un regard critique sur le changement constant qui nous est présenté comme un bien en soi.

Ce n'est pas l'apologie d'une stagnation, encore moins d'un traditionalisme ou d'un conservatisme. C'est plutôt un rappel, aujourd'hui nécessaire, que le culte du nouveau et du progrès colle à l'Occident depuis près de trois siècles. Il est devenu de plus en plus sournois. Il ne s'agit en effet plus, en tant que tel, du progrès que l'homme peut accomplir en recourant à son intelligence et à sa capacité à cogiter. Et ce mythe du progrès de l'humanité, autrefois l'apanage des intellectuels, touche désormais les sphères de notre vie quotidienne: consommation, modes de vie, opinions, etc.

On dit parfois que toute société repose sur des croyances et sur des mythes. Le mythe sur lequel repose le culte du nouveau est à l'évidence celui du progrès et de l'esprit scientifique.

IDÉES

Le projet Rabaska: un bel éléphant «bleu»

DENIS L'HOMME

Directeur général des énergies conventionnelles de 1979 à 1985 et sous-ministre associé à l'Énergie au ministère des Ressources naturelles de 1992 à 1995

PIERRE LAVALLÉE

Directeur de la direction des Hydrocarbures et Directeur de la sécurité des équipements pétroliers au ministère des Ressources naturelles de 1982 à 2001

Malgré le débat suscité par le projet Rabaska et les oppositions marquées de groupes de citoyens à son implantation près de la Pointe-de-la-Martinière dans la région de Québec, bien peu de questions ont trouvé réponse dans la toute récente décision du BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement) d'autoriser Rabaska. C'est notamment le cas de la pertinence énergétique du projet. Rabaska constitue-t-il un projet énergétiquement nécessaire, ou même simplement intéressant, pour le Québec?

De l'eau dans le gaz

La consommation de gaz naturel au Québec a connu ces dernières années une croissance anémique et, selon nous, ce marché pourrait même être entré dans une phase de décroissance.

Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) estime que la consommation de gaz naturel au Québec connaîtra une croissance annuelle moyenne modeste de 1,6 %. Or, les mises à pied et les fermetures d'usines réalisées, annoncées ou encore anticipées au cours des derniers mois et des mois qui viennent, provoqueront une véritable restructuration de ce secteur industriel dont les effets sur les besoins énergétiques seront importants et durables.

En février dernier, le président d'Hydro-Québec Distribution affirmait d'ailleurs que «les fermetures d'usines et de scieries dans le secteur des pâtes et papiers avaient libérés 600 MW», soit l'équivalent de 5 TWh dans le seul secteur des pâtes et papiers. Nous n'avons malheureusement pas de chiffres équivalents pour le secteur gazier. On peut toutefois supposer que l'effet est au moins aussi important puisque les pâtes et papiers représentent environ 12 % de la consommation gazière au Québec.

La bonne énergie est au bon endroit

L'évaluation de la demande gazière réalisée par le promoteur contient un certain nombre d'énormités que nous ne pouvons passer sous silence.

Comme en fait lui-même état le promoteur, la principale source de croissance des ventes de gaz en Amérique du Nord proviendra de la production d'électricité à partir du gaz naturel. Mais, selon nous, l'expérience désastreuse, tant pour Hydro-Québec que pour le gouvernement, du projet de centrale thermique Le Suroît a scellé le sort de la production thermique fossile au Québec.

Le promoteur a d'ailleurs admis au cours des récentes audiences du BAPE qu'il n'y aurait aucune augmentation de la demande gazière au Québec pour la production d'électricité. Il n'est donc pas réaliste de croire que le gaz naturel puisse croître, si tel devait être le cas, par un autre moyen que par une substitution entre les deux formes d'énergie.

Dans le secteur tertiaire, le gaz naturel représente déjà 60 % du marché de la chauffe, et ce, bien que le gaz ne soit pas disponible sur l'ensemble du territoire du Québec. Ce n'est donc pas là que les gains potentiels se situeraient mais plutôt dans la chauffe résidentielle, où le gaz ne représente que 10 %. Or, la pénétration du marché des systèmes de chauffage dépend tout autant du coût des équipements et que de celui de l'énergie.

Tous les analystes, à l'exclusion de ceux de Rabaska, prévoient donc que les systèmes à l'électricité verront leur part de marché augmenter légèrement à l'horizon 2016. Comment le promoteur de Rabaska peut-il imagi-



ARCHIVES AFP

ner un soudain revirement de cette tendance en faveur du gaz naturel et une conversion massive des systèmes électriques actuels au profit de cette forme d'énergie?

Vient ensuite le prétendu «effet positif sur la pointe d'Hydro-Québec» avancé par le promoteur de Rabaska. Pour avoir un effet sur la demande en période de pointe, il faudrait débrancher des charges lors des périodes critiques, et cela ne peut se faire que par le biais d'un stockage local d'énergie (mazout ou bois par exemple). Ce qui, est-il besoin de le préciser, n'est ni le cas du gaz naturel ni celui de l'électricité.

Dans le secteur de la chauffe résidentielle, le gaz naturel n'est pas un complément à l'électricité mais bien un concurrent. S'ils sont de même nature sur le plan énergétique, ce n'est évidemment pas le cas sur le plan environnemental. On ne peut donc pas substituer le gaz naturel à l'électricité afin de, supposément, dégager des KW pour d'autres usages. Et on peut encore moins remplacer une «bonne énergie» par une «moins bonne» sous prétexte que cela nous permettrait de vendre la première au plus offrant.

La bonne énergie est donc au bon endroit. Ce qui ne veut pas dire qu'on ne doit pas chercher à l'utiliser d'une façon plus rationnelle et la traiter comme une denrée précieuse. Donc, si on ajoute à ce qui précède l'impact grandissant des mesures d'économie d'énergie auxquelles on devra recourir, de bon gré ou de mauvais gré, il y a tout lieu de prévoir, pour les an-

nées qui viennent, une baisse durable de la demande de gaz au Québec.

Un projet qui ne répond à aucun besoin

Comment peut-on, dans un tel contexte, justifier l'implantation d'un terminal méthanier et, de ce fait, l'ajout d'un approvisionnement de 182 Gpi³, soit l'équivalent — ou presque — de la consommation québécoise actuelle, approvisionnement auquel il faut ajouter un autre 182 Gpi³ potentiel proposé par Énergie Cacoua qui vient juste de recevoir l'aval du gouvernement?

Deux arguments sont avancés par le promoteur: augmenter la sécurité des approvisionnements et conjurer d'éventuelles pressions à la hausse sur les prix du gaz naturel.

Sur ces deux questions, la cause est déjà entendue, et il n'existe pas de meilleure source pour s'en convaincre que le rapport du BAPE lui-même sur le projet d'Énergie Cacoua. «La Commission comprend que l'intégration du marché à l'échelle nord-américaine fait que cet argument a relativement peu de poids, car la sécurité supplémentaire se manifesterait seulement au moment d'un bris majeur sur le réseau de transport situé à l'ouest du Québec. C'est un événement rare.»

La diversification de l'approvisionnement annoncée sera à long terme insignifiante, et la sécurité des approvisionnements qui en résulterait constituerait un

recul par rapport aux sources alternatives d'approvisionnement gazier.

Pour ce qui est de l'effet sur le prix du gaz, la décision du BAPE est aussi cinglante: «La commission est d'avis que l'approvisionnement accru de gaz naturel par l'entremise du gaz naturel liquéfié au Québec ferait vraisemblablement baisser de façon modeste le prix du gaz naturel non seulement au Québec mais dans l'ensemble de l'Amérique du Nord à cause de l'intégration des marchés.»

Si le projet Rabaska ne devait pas se réaliser, dans le plus pessimiste des scénarios, le gaz naturel pourrait coûter à peine quelques sous de plus par 1000 pieds cubes. Et si cette hausse survenait, nous croyons qu'il y aurait lieu de s'en réjouir car elle inciterait le Québec à poursuivre ses efforts visant à économiser l'énergie et contribuerait à la lutte contre les changements climatiques.

Force est de conclure que le projet Rabaska ne répond à aucun impératif énergétique puisque, contre toute logique, il nous faudrait accroître la consommation de gaz au Québec pour en justifier l'approvisionnement. Cela nous ramène bien tristement à l'époque où on promettait de creuser des rivières pour justifier la construction de nouveaux ponts.

Et c'est aussi au nom de cette même logique à courte vue qu'on a sacrifié les plus belles terres agricoles du Québec pour un éléphant blanc aéroportuaire.

La touche d'Al Gore pour empêcher Rabaska

LUC ARCHAMBAULT

Peintre, sculpteur, designer, performeur, céramiste et citoyen

Cher monsieur Gore, J'admire et salue votre admirable et efficace implication dans le redressement de la situation environnementale de la planète.

Ici, au Québec, le projet du consortium multinational milliardaire Rabaska d'implantation d'un port et terminal méthanier à Lévis, en face de l'Île d'Orléans et à quelques encablures de Québec, Ville du patrimoine mondial, vient de recevoir l'appui du BAPE (Bureau d'audiences publiques en environnement) et de son pendant fédéral canadien.

Ce sont des travaux auxquels j'ai participé en 2006 à travers le dépôt d'un mémoire. Plus de 600 mémoires ont été déposés, la plupart en vain, par des organismes locaux et nationaux opposés au projet, notamment l'APPEL, RABAT-Joie et le GIRAM. À titre d'artiste-peintre, j'ai aussi participé en 2005 à un spectacle-performance au profit des opposants à Rabaska.

Il ne reste plus que l'aval du gouvernement du Québec, à venir fin septembre, pour qu'on assiste au sacage d'un majestueux paysage, qui contribuera en outre au réchauffement de la planète. Et ce, sous prétexte que ce gaz naturel liquéfié permettrait aux États-Unis de réduire ses émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer son bilan environnemental, grâce au remplacement d'installations supposées plus polluantes (charbon, pétrole). Cette ineptie doit être contredite: votre prise de position à cet égard ne peut être que déterminante, vous qui êtes états-unien.

Ces installations serviront d'unité de transit pour les porteurs d'eau que nous sommes afin d'alimenter en gaz les États-Unis, lesquels ne tolèrent plus ce type d'installations sur leurs côtes, notamment dans le

nord-est du pays, près de nos frontières,

Vous avez mené un fier combat aux États-Unis. Les gains résultants de vos valeureux efforts ne doivent pas être l'occasion de délocaliser à proximité de vos frontières ce que vous proscrivez à l'intérieur de ces mêmes frontières. Les cas d'espèce que sont Rabaska et Gros-Cacoua — projet déjà accepté par Québec — sont exemplaires à cet égard.

Aussi, votre implication dans la lutte que nous menons ici à Lévis et Québec me semble s'imposer. Votre intervention, éventuellement une visite du site à la fin de l'été, des rencontres avec les autorités locales, dont le premier ministre du Québec Jean Charest, afin de faire

pression sur elles pour qu'elles rejettent le projet Rabaska, autant de gestes qui nous permettraient, avec votre prestigieuse concours, de gagner une de ces si nombreuses batailles qu'il faut livrer avant d'envisager de gagner la guerre contre le sacage de la planète. Pour nous, pour cette région, dès la fin septembre 2007, il sera déjà trop tard.

Votre intervention permettrait, j'en suis persuadé, d'attirer les projecteurs sur les enjeux nationaux et internationaux de ce projet d'implantation. Jusqu'à maintenant, Rabaska a été plutôt associé à de simples enjeux locaux liés au développement économique de la région — qui en a bien besoin, toute re-

vigoree qu'elle serait par les quelques millions de dollars liés à sa construction et aux 10 millions de dollars promis à titre de revenus de taxes pour la Ville de Lévis... Des peccadilles au regard des milliards de dollars en jeu! Une pratique indigne consistant à nationaliser les risques et les impacts territoriaux, tout en «multinationalisant» et en «déterritorialisant» les profits... de la pollution!

Merci à l'avance de prendre le temps et la peine de réfléchir à cette invitation pressante. Le temps est compté, comme vous le savez.

Au plaisir de vous rencontrer ici, à Lévis, lors de votre visite prochaine.

Le BAPE bascule dans le camp anti-Kyoto

DANIEL CLAPIN-PÉPIN

Professeur à l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal

Depuis la ratification par le Canada — et donc par le Québec — du protocole de Kyoto, nul ne conteste plus la nécessité urgente et révolutionnaire de penser «globalement» pour agir «localement». Nul, sauf le Bureau des audiences publiques en environnement (BAPE). Contrairement aux engagements pourtant officiels du Québec de réduire son bilan «local» d'émissions de gaz à effet de serre (GES) génératrices du chaos climatique «global», le BAPE vient de tomber dans l'incohérence anarchique totale en donnant son feu vert au projet de port méthanier Rabaska.

En jugeant «acceptable» ce projet anti-Kyoto, le BAPE vient d'autoriser le renard à s'installer dans le poulailler. Il se contrefout de savoir qu'une grande partie du gaz naturel qui sera importé d'outre-mer (d'aussi loin que la Russie) vers ce nouveau port permettra en réalité à l'Ouest canadien de consommer l'équivalent, en vertu du principe des vases communicants. Et ce, pour alimenter en énergie les fours des sables bitumineux de l'Alberta, qui sont parmi les plus grands «cracheurs» mondiaux de GES.

Pourquoi? Parce que le Québec reçoit une bonne partie de son gaz naturel en provenance des réserves de l'Ouest canadien, qui connaissent un déclin constant et dont l'épuisement est prévu dans une décennie.

Au lieu d'accroître les importations canadiennes de gaz naturel, sous le prétexte fallacieux qu'elles produi-

sent moins de GES que le charbon ou le pétrole, nos gouvernements devraient [...] se doter d'une vision globale et à long terme. Ils devraient investir «massivement», ce que font déjà le Japon et l'Union européenne, dans la recherche-développement sur l'hydrogène en tant que combustible «propre» et sur les nouvelles technologies des piles à combustible, qui seront demain (même si elles sont aujourd'hui un peu plus coûteuses en fonds publics pour les nouvelles infrastructures) le substitut idéal au pétrole, ainsi que la stratégie la plus efficace pour réduire les GES à l'échelle planétaire.

De mon point de vue de professeur en gestion et comptabilité environnementales, fonction que j'occupe depuis 1980, et eu égard aux objectifs du protocole de Kyoto, le rapport du BAPE mériterait le sort suivant: être remis sur les tablettes ou jeté aux orties.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Claire-Andrée Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Émilie Folie-Boivin, Vincent Cauchy (commissaire internet), Laurence Clavel (pupitre), Jean-Guillaume Dumont, Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Rioux Soucy (Santé), Pauline Gravel (sciences), Michel Garneau (caricatures), Diane Prévost (responsable des pages thématiques), Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (relateur), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), à l'information culturelle: Michel Bélar (théâtre et cabaret), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Isabelle Paré (culture), à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Éric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins, à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), à l'information politique: Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à l'information: Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), Marie-Pier Frappier, Émilie Parent Bouchard (commissaire à la rédaction), à la documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Patrick Cossette (Québec), Monique Bhérré (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Dave Cameron, Marlène Côté, Christiane Legault, Amélie Maltais, Claire Paquet, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebai, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits, Olivier Zima. INFORMATIQUE Yannick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRACÉ Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lallier, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

COUILLARD

SUITE DE LA PAGE 1

et à deux ans pour les plus de cinq ans. À la fin cette période, si les parents n'ont pas réussi à se reprendre en mains, ils perdront définitivement la garde de leur enfant. Le cas échéant, un projet de vie permanent lui sera proposé, normalement par le biais d'une adoption dite plénière qui rompt tous les liens de droit qui unissaient l'enfant à sa famille d'origine.

Cette perspective inquiète beaucoup l'Association des grands-parents du Québec qui, hier, ne cachait son inquiétude de voir son rôle diminuer, voire être purement et simplement éradiqué avec la nouvelle loi. «Une fois l'adoption complétée, l'article 611, qui reconnaît des droits aux grands-parents, sera caduc», explique son président, Henri Lafrance. Ce dernier a déjà reçu les confidences de grands-parents aujourd'hui face à un dilemme cornélien. «Les grands-parents dont les enfants sont aux prises avec des problèmes de toxicomanie ou de violence s'inquiètent. S'ils contactent la DPJ, ils risquent de perdre l'enfant, mais s'ils ne disent rien, c'est la sécurité de l'enfant qui peut alors être compromise.»

Se voulant rassurant, le ministre Couillard a estimé hier que leurs craintes ne sont pas fondées et qu'ils auraient avantage à faire confiance à la nouvelle loi qui met le droit de l'enfant au-dessus de tout. Certes, il est vrai que l'adoption plénière choisie par le Québec confère à l'adopté une filiation qui se substitue complètement à sa filiation d'origine, mais cette nouvelle identité n'empêchera pas les droits de visite pour autant. «Même si l'adoption plénière rompt le lien de filiation, cela ne veut pas dire que le droit de visite sera interdit, cela reste un droit qui devra être respecté en autant que le bien de l'enfant est respecté.»

La dernière version de la loi va même plus loin en prévoyant une autre option que l'adoption plénière, soit la tutelle, une mesure spécialement mise en place pour favoriser les personnes qui sont significatives pour l'enfant, au premier chef ses grands-parents. Contrairement à l'adoption plénière, la tutelle permet le maintien des liens familiaux. De plus, elle sera assortie d'une aide financière qui sera annoncée sous peu par le ministère de la Santé, conjointement avec celui de la Justice. «Beaucoup de grands-parents nous disaient qu'ils aimeraient être tuteurs, mais qu'ils n'avaient pas les moyens de l'être. Ce ne sera plus un problème puisque un soutien financier sera annoncé très bientôt.»

Tout cela ne suffit pas à convaincre le président de l'Association des grands-parents du Québec qui rêve ouvertement de plus de souplesse encore. «Dans le meilleur des mondes, on permettrait l'adoption simple, comme cela se fait en France, en Belgique ou même ailleurs au Canada, parce qu'il s'agit d'une formule qui fait en sorte que la famille élargie ne disparaît pas», confie Henri Lafrance, qui déplore la grande vitesse avec laquelle le projet de loi est entré en vigueur. «On trouve que les choses sont allées trop vite. On n'a pas le temps de voir venir, on se contente d'éteindre des feux.»

Les principaux concernés, eux, sont beaucoup plus optimistes. Le directeur général de l'Association des centres jeunesse du Québec, Jean-Pierre Hotte, croit que la société est fin prête pour ce changement de paradigme. Quant aux inquiétudes formulées par les grands-parents, il les comprend, mais il juge lui aussi qu'elles ne sont pas du tout fondées. «Ils auraient aimé un mécanisme automatique, mais nous sommes bien placés pour savoir que cela n'aurait pas toujours servi les intérêts des enfants. Vous savez, ce ne sont pas tous les grands-parents qui sont aptes à garder un enfant.»

Selon lui, la tutelle saura apaiser leurs craintes lorsqu'ils auront pu en mesurer toute la portée. Bien sûr, tous ces changements viendront chambouler les manières de faire dans les centres jeunesse, mais ce sera pour le mieux, affirme M. Hotte. «Depuis un an, des pas importants ont été faits. Pas moins de 16 000 personnes ont été formées dans nos centres, mais aussi dans les milieux juridique et communautaire et dans les établissements de santé. Trente millions ont été investis. On a une bonne marge de manœuvre.» Le projet toutefois dépasse largement les frontières des centres jeunesse et la société devra y mettre du sien, prévient-il. Rendez-vous dans un an pour un premier bilan.

Le Devoir

E N B R E F

Réfugiés: la ministre aura un plus grand contrôle

Ottawa — La ministre de l'Immigration, Diane Finley, exercera un contrôle accru sur la nomination des arbitres en vertu d'un nouveau processus, instauré hier, de sélection des membres de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié. La décision a aussitôt été dénoncée par des membres de l'opposition et des défenseurs des droits des réfugiés, qui prédisent que le gouvernement de Stephen Harper va remplir la CISR de «copains» des conservateurs, lesquels souhaitent rendre plus difficile l'accès du Canada aux demandeurs du statut de réfugié. Cela ouvre la porte à une plus grande ingérence dans le processus de sélection», a déclaré le critique libéral en matière d'immigration, Omar Alghabra. Mais la ministre Finley a assuré, dans un communiqué de presse, que le nouveau processus de sélection renforcera le système de nomination fondé sur la compétence, tout en accroissant la transparence et l'équité. La nouvelle façon de faire repose sur les recommandations de la Commission des nominations publiques, à laquelle le gouvernement Harper avait demandé de revoir le processus de nomination, l'automne dernier. — PC

Rectificatif

Nous avons omis de mentionner le nom de l'auteur des photos publiées dans L'Agenda de la semaine du 30 juin au 6 juillet 2007 illustrant notre article au sujet du documentaire *Nestor et les oubliés*. Il s'agit de Michel La Veaux, qui est aussi le directeur photo du film. Nos excuses.

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre à la disposition de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Grande-Anse au Saguenay — n'a pas encore passé l'étape des audiences publiques.

«Il fallait d'abord obtenir une audience sur les besoins de gaz et la diversification énergétique», a plaidé André Bélisle, de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA). «Comme on ne l'a pas eue, le BAPE est allé au pif et, même si ce sont des professionnels, on ne pouvait pas se passer d'un éclairage d'abord.»

Les opposants montrent aussi du doigt le président du BAPE, William Cosgrove, dont la nomination en 2004 avait été très mal accueillie dans le milieu environnemental. «Ce gars-là a travaillé pour l'entreprise privée et s'est fait l'avocat de la privatisation de l'eau», a dénoncé hier Daniel Breton, de la Coalition Québec-Vert-Kyoto. «Et c'est lui qui est à la tête de la démocratie environnementale au Québec? Là, il y a un problème!»

Fidèle à ses habitudes, le BAPE a refusé hier de faire des commentaires sur ses positions. Quant à la nouvelle ministre de l'Environnement, Line Beauchamp, elle est en vacances jusqu'à la fin août. Lors d'une entrevue à Radio-Canada au fin de semaine, elle s'était toutefois montrée disposée

RABASKA

SUITE DE LA PAGE 1

à rencontrer les opposants à son retour.

Le gaz n'est pas destiné aux États-Unis, martèle le promoteur.

Hier, le promoteur du projet, Glenn Kelly s'est dit très déçu par ces interventions. «Particulièrement parce que ces personnes qui s'en prennent au BAPE étaient aux audiences pendant les 19 jours que nous avons passés ensemble. Ils ont louangé le BAPE et le processus et ils ont louangé la qualité des commissaires.» Il les accuse de s'en prendre à une institution «très qualifiée et compétente» simplement parce qu'ils n'aiment pas «la teneur» du rapport. «Ce que les opposants ont dit, ils l'ont déjà dit au BAPE. Tout ça est au dossier et a été évalué.»

Les positions des deux camps pourraient difficilement être plus divergentes. Pendant que les opposants dénoncent l'un des pires rapports de l'histoire du BAPE, M. Kelly affirme qu'il s'agit du rapport «le plus positif et le plus clair du BAPE qu'il y a eu».

Dans l'éventualité où le mouvement de contestation prendrait de l'ampleur, le représentant du consortium formé de Gaz Métro, Gaz de France et Enbridge assure qu'«il sera là» notamment pour répliquer aux «choses fausses [sic]» colportées par les opposants sur son projet.

«Ce n'est pas vrai que le gaz est pour les États-Unis», martèle-t-il. Le fait que le gaz soit destiné au marché américain est en effet souvent invoqué par les opposants, dont l'ex-ministre Thomas Mulcair.

Or, selon M. Kelly, c'est plutôt le gaz de Gros-Cacouna qui serait destiné au marché américain. «Le projet Rabaska, c'est pour les besoins du Québec et de l'Ontario. On ne veut pas tasser tout le gaz qui vient de l'Ouest canadien, on veut avoir deux sources d'approvisionnement. [...] Si vous regardez le projet de Gros-Cacouna, vous voyez que les marchés américains sont visés.»

Quant à savoir si son projet a des chances d'être approuvé en dépit du feu vert donné par le gouvernement à Gros-Cacouna, M. Kelly laisse entendre que ce dernier n'est pas près de se réaliser. «Gros-Cacouna a reçu son décret. Est-ce que Gros-Cacouna va être construit ou réalisé? Je ne le sais pas. [...] Je peux vous dire que Gros-Cacouna a reçu un décret seulement pour son terminal», dit-il, en rappelant à juste titre que l'autre partie du projet, le gazoduc, doit, à son tour, être évaluée par le BAPE. «Tout le processus qu'ils ont fait avec le terminal doit maintenant être refait.»

Collaborateur du Devoir

USTENSILES

SUITE DE LA PAGE 1



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les collecteurs de produits recyclables, comme ce récipient conçu en Italie, sont appelés à se multiplier au Québec, au fur et à mesure que l'obligation de récupérer s'étendra.

compostage et recyclage. Son livre, *Le compostage facilité*, s'est vendu à 12 000 exemplaires. Il est en voie de traduction par le Conseil canadien du recyclage. Au Canada comme au Québec, les déchets domestiques qu'on pourrait composte au lieu de les enfouir représentent 40 % du sac vert.

Aujourd'hui, et depuis quatre ans, le chiffre d'affaires de Nova Envirocom double chaque année et dépassera le cap des sept millions. Une seule commande en négociation pour de la vaisselle et des ustensiles compostables, raconte-t-il, porte sur 77 millions de pièces!

«On n'a pas idée de ce qui va à l'enfouissement inutilement», raconte-t-il dans son bureau de Sherbrooke en jouant avec un jeu d'ustensiles compostables que fabrique la société Plastech de Sherbrooke. Cette dernière s'est d'ailleurs tellement piquée au jeu qu'elle a accepté de se lancer dans ce que Pierre Morency appelle un «partenariat», une formule par laquelle les deux entreprises vont investir conjointement dans la fabrication des moules et l'adaptation des équipements d'injection à la pâte de plastique Materbi, qui vient d'Italie. Cette pâte de plastique, dont on fait les nouveaux ustensiles est faite à partir d'amidon de maïs certifié biologique. Le reste de la vaisselle, comme les verres et les assiettes, est fait de PLA, un plastique qui aussi compostable, mais transparent et moins résistant à la chaleur. Morency et ses partenaires étudient une nouvelle formulation de plastique compostable qui pourrait être fabriquée à partir d'amidon de pommes de terre.

Compostable ou recyclable

Certes, convient l'écologiste toujours présent derrière l'homme d'affaires, on peut imaginer que bien des gens voudront acheter de la vaisselle compostable pour les parties d'été sur la plage ou dans la cour arrière. À la fin du repas, on envoie tout aux déchets et, quelques semaines plus tard, tout sera transformé en terre.

Mais ce n'est pas ce marché que vise Pierre Morency. Le vrai gaspillage de plastique, dit-il, est produit par la restauration rapide et dans les grandes cafétérias d'hôpitaux, de cégeps, d'entreprises ou du gouvernement, là où la vaisselle jetable en plastique ordinaire file au site d'enfouissement, où elle mettra entre 200 et 300 ans à se décomposer en libérant au passage plusieurs molécules qu'on ne voudrait pas retrouver dans son eau potable.

«Les seules solutions vraiment écologiques, explique Pierre Morency, c'est le compostage ou l'utilisation de vaisselle qu'on réutilisera après l'avoir lavée.» Il est un adversaire déclaré des plastiques «oxo-biodégradables», produits par des concurrents à moindre prix, qui mettent moins de temps à se décomposer que du plastique ordinaire mais le font en libérant des molécules souvent toxiques. C'est d'ailleurs pourquoi le Bureau de

normalisation du Québec (BNQ) vient de refuser à ces plastiques «biodégradables» l'appellation «compostables».

Morency raconte avoir refusé, il y a quelques temps, une proposition de fabriquer avec du plastique PLA compostable des bouteilles de plastique transparentes, utilisées pour l'eau embouteillée. Envoyées en grandes quantités dans le bac vert avec le plastique recyclable, ces bouteilles de PLA compostables pourraient «contaminer» les stocks de plastique ordinaire que les municipalités recueillent et recyclent via la collecte sélective. Les plastiques sensés se biodégrader ont en effet la propriété de rendre le plastique instable, ce qui peut détruire la valeur économique du plastique ordinaire recyclé. Or la multiplication des plastiques «biodégradables mais pas compostables» que sont les «oxo-dégradables» — ceux qui se fragmentent dans le sol par oxydation chimique — commence à inquiéter Recyc-Québec, au point que cet organisme a lancé une étude pour déterminer à partir de quand tous ces «biodégradables» que les entreprises distribuent pour se donner une image écologiste, vont menacer le recyclage.

En réalité, tout ce qui est compostable ou biodégradable ne devrait jamais aller au recyclage mais au compostage ou aux déchets, explique Morency. Ce sont deux filières différentes, que le public devra différencier rapidement.

Pour Pierre Morency, l'idéal, c'est d'intégrer vaisselle et ustensiles compostables dans une filière de compostage industriel ou municipal, qui vont inévitablement se multiplier.

«Nos terres au Québec, conclut Pierre Morency, ont perdu — en raison de l'agriculture intensive qui s'y pratique — beaucoup de matière organique que les engrais ne peuvent remplacer. Ce qu'il faut, c'est produire de gros volumes de composts à base d'aliments et de véritables matériaux compostables, lesquels ne contiennent aucun agent toxique, et retourner tout ça aux champs parce que c'est la meilleure qualité de compost. En tout cas, c'est pas mal mieux accueilli par les cultivateurs que les boues d'usine d'épuration...»

Mais le nouvel industriel vert n'entend pas en rester là même s'il est déjà implanté, notamment, dans la vente des gros bacs roulants utilisés pour le recyclage ou les déchets. Il annoncera demain une entente avec le plus important producteur italien de «collecteurs» de produits recyclables, Veneta Plastica, qui s'implante au Québec pour y distribuer toute sorte de contenants destinés à récupérer les piles usagées, les téléphones cellulaires, les cartouches d'encre, etc. D'ici un an, c'est un investissement de 800 000 \$ que les deux partenaires envisagent de faire pour concevoir et produire ici de nouveaux produits. Comme quoi le vert de l'écologie peut ressembler à celui des billets...

Le Devoir

HÔPITAUX

SUITE DE LA PAGE 1

au système électronique d'appels d'offres SE@O. Par exemple, PPP Québec refuse de dévoiler quelle somme sera versée aux candidats pour qu'ils préparent leur proposition respective.

«Sinon, ça ferait perdre une vente à SE@O. On peut vous dire à peu près comment ça fonctionne. Mais je ne peux pas vous donner de précisions», a expliqué hier au Devoir Karla Duval, de PPP Québec. Mme Duval a souligné que l'appel de qualification et les informations qu'il contient ne sera disponible pour le grand public que lorsque la sélection sera terminée.

Les projets du CHUM, de son centre de recherches, du CUSM ainsi que de l'hôpital Sainte-Justine totalisent pour l'instant 3,6 milliards de dollars. La plus grande partie de la modernisation des hôpitaux se fera en mode PPP: une somme de 2,185 milliards est prévue pour ces chantiers. Les travaux de rénovation (dont l'hôpital Saint-Luc et Sainte-Justine) seront effectués selon la formule conventionnelle.

Les coûts finaux pourraient toutefois encore augmenter, comme le directeur exécutif des projets, Clermont Gignac, continue à le rappeler. Il y a un an, le gouvernement apportait un ajustement

de plus d'un milliard de dollars, faisant passer la facture prévue de 2,5 milliards à 3,6 milliards. L'estimation devrait devenir le «budget convenu» au printemps prochain, lorsque les projets auront été définis en détail et que les risques auront été établis. Cette étape devrait être franchie en même temps qu'aura lieu la sélection des partenaires privés. L'échéancier de réalisation devrait également être arrêté à ce moment; l'objectif, à l'origine 2010, est passé à 2013.

C'est le 18 juin dernier que les ministres Jérôme-Forget et Couillard annonçaient officiellement le choix des PPP. Comme s'est plu à le dire le ministre de la Santé, les hôpitaux entraient ainsi dans la «phase de non-retour». Renchérissant, la présidente du Conseil du trésor et ministre des Finances a fait l'éloge des PPP. «Je suis confiante que cette démarche, qui a largement fait ses preuves à travers le monde et qui inclut un partage des risques avec le secteur privé, contribuera à assurer la qualité et la pérennité des infrastructures hospitalières de Montréal», avait alors déclaré Monique Jérôme-Forget.

Lors de cette conférence de presse, à laquelle les représentants d'entreprises privées étaient aussi nombreux que les journalistes, PPP Québec a remis une liste de projets PPP en santé réalisés au

Canada et dans le monde. On en compte six en Colombie-Britannique, 16 en Ontario, un au Nouveau-Brunswick et un en Alberta. Plusieurs projets sont également menés en Europe (Espagne, France, Italie, Grande-Bretagne, Portugal et Australie). Un seul de ces projets a l'ampleur du CHUM et du CUSM en ce qui a trait à l'investissement. Il s'agit d'un réaménagement hospitalier de 1248 lits, pour un coût de 2,2 milliards de dollars.

Le Québec en est à ses premières expériences en matière de PPP. On compte le prolongement de l'autoroute 25, la construction de la salle de concert pour l'Orchestre symphonique de Montréal et les projets du CHUM et du CUSM.

Le chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale, Mario Dumont, adhère à cette vision des choses. Lors d'un point de presse impromptu il y a dix jours, M. Dumont a expliqué qu'un gouvernement de l'Action démocratique du Québec ne remettrait pas en question les projets du CHUM et du CUSM, ni leur mode de réalisation. «Il faut certainement être très vigilant, voir de près toutes les dépenses qui pourraient leur être attribuées, mais sur le fond, il serait de notre intention de poursuivre l'orientation du gouvernement», a alors indiqué M. Dumont.

Le Devoir

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390